

CHARTRES

Votre Ville

L'ÉTÉ À CHARTRES

**LA VILLE VUE
PAR SON MAIRE**

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Aménagement îlot Courtille

La démarche consiste à réviser le Plan Local d'Urbanisme en engageant une procédure de révision simplifiée sur l'îlot Courtille.

Elle répond à une démarche d'aménagement dans un cadre d'intérêt général satisfaisant une demande de logements, une proximité d'axes desservis par des transports afin d'éviter les déplacements automobiles, la requalification d'espaces publics.

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme, il est nécessaire de lancer une révision simplifiée permettant d'engager dès maintenant l'aménagement de l'îlot Courtille qui répondra à ces objectifs, et qui s'appuie sur un plan guide d'une étude d'aménagement validée par la municipalité (Marché d'étude et de Définition).

A ce titre, une enquête publique se déroulera du :

6 juin 2011 au 7 juillet 2011 inclus.

Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – rez-de-chaussée – service Administration Générale, permettant aux personnes intéressées de consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public. Un commissaire enquêteur assurera des permanences dans ce même lieu, les :

Lundi 06 juin 2011 de 14h à 17H

Mercredi 15 juin 2011 de 9h à 12h

Samedi 25 juin 2011 de 9h à 12h

Jeudi 07 juillet 2011 de 14h à 17h



Destination... Chartres !

Nous sommes déjà au mois de juillet et pour les Chartreains qui n'ont pas encore pris de congés ou qui n'en prendront pas cette année, la Ville prend des airs de station balnéaire... et c'est au cadre de vie ainsi qu'aux nombreuses activités proposées par la Ville que nous le devons.

Si tout au long de l'année nous avons à cœur d'honorer nos promesses en termes de réalisation de grands projets, d'équipements publics, d'aménagements urbains, en cette période estivale, c'est votre besoin d'évasion que nous souhaitons satisfaire au mieux.

En proposant davantage d'activités pour les enfants et les jeunes, une fête du 14 juillet toujours plus étonnante, un défilé de tableaux colorés sur l'ensemble des édifices chartreains dans le cadre de

Chartres en Lumières ainsi qu'un petit bout de plage sur les rives de l'Odysée... nous espérons bien faire de Chartres une terre de dépaysement pour la saison.

Mais nous travaillons aussi à la préparation de la rentrée.

Cette année a été un tournant marquant pour nos équipes de Hand-Ball et de Basket. Et nous réfléchissons déjà à une deuxième phase logique à ce mandat que nous souhaitons « sportif »... Les aménagements inhérents à cette prise de galons de nos sportifs vont devoir suivre... sans concession.

Et pour certains, cette rentrée pourrait être des plus importantes. Le parrainage des jeunes de Beaulieu est sur de bons rails et chaque élu travaille avec son filleul à un vrai projet professionnel pour réintégrer la vie active.

Cette initiative, comme de nombreuses autres, s'inscrit dans une continuité que nous avons instaurée dès 2001 : faciliter votre vie au quotidien et répondre aux besoins de chacun, qu'il soit question d'emploi, de logement ou tout simplement de loisirs...

Cet été, en restant à Chartres, c'est comme si vous étiez... ailleurs !

Très bel été à tous et rendez-vous en septembre !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

Actu

11

- Pôle gare : en attendant le président de la SNCF



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

L'été à Chartres, farniente en terrasse au pied de la cathédrale.

**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

**NUMERO 103
Juillet-Août 2011**

**HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU**

REDACTION

JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES

GUILLERMO OSORIO

SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE

PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE

30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 1257-5194



PEFC/10-31-1795
PROVENANT
DE FORÊTS GÉRÉES
DURABLEMENT
Pour plus d'infos
www.pefc.org

Où trouver Votre Ville ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.

- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville :
www.ville-chartres.fr

12 >> Actu

- Le projet d'aménagement du quartier de Saint-Martin au Val



28 >> Sport

- Les succès des clubs chartrains
L'interview de Karine Dorange



6 >> Actu

- Comment la Ville fonctionne-t-elle ?
L'interview de Jean-Pierre Gorges



38 >> Archéologie

- À la recherche du temple perdu



47 >> Expo

- Saint-Silvestre à la collégiale Saint-André



Comment la ville fonctionne-t-elle ?

« Positif, mais perfectible »

Votre Ville : Vous êtes maire depuis dix ans. Vous rencontrez beaucoup de Chartreux. Quel jugement portez-vous sur le fonctionnement de la Ville de Chartres ?

Jean-Pierre Gorges : Positif, mais perfectible. On parle toujours des grands projets de Chartres, de la Médiathèque, de l'Odysée, de la Gare, etc... Mais ce que les Chartreux demandent d'abord à leurs élus c'est que la ville soit propre, sûre et animée. Et ils ont raison. Comment croire à de grands projets si le quotidien est défaillant ! Les gens se montrent plutôt satisfaits, et ils me le disent, notamment dans les réunions de quartier. Quand ils me posent leurs problèmes, quand même ils se plaignent, ils prennent très souvent la précaution de saluer en même temps le travail de la municipalité et des services de la Ville. Or ils ne sont pas obligés de le faire. Et les esprits évoluent aussi grâce aux regards extérieurs. Et les Chartreux se montrent souvent sensibles à l'appréciation que leurs amis et visiteurs portent sur Chartres quand ils viennent ou reviennent les voir. Et là encore, leur « retour » est plutôt positif.

VV : En parlant de propreté et de cadre de vie, comment comptez-vous améliorer les choses ?

JPG : La propreté amène la propreté comme la saleté amène la saleté. Après, la difficulté est de faire évoluer les habitudes des gens. Prenez les conteneurs enterrés : au début, personne n'en voulait. Aujourd'hui, tout le monde me les réclame, et en urgence ! Les gens ont compris que c'était discret et que surtout, moyennant quelques dizaines de mètres à faire avec son sac poubelle à la main, les gens ne sont plus dépendants des horaires des collectes. Après, il reste à gérer au quotidien, et je salue les services de l'Agglomération, nos éboueurs, qui sont extrêmement



dévoués. Et aussi les équipes propreté de la Ville, qui ne ménagent pas leurs efforts.

J'en appelle enfin au civisme, car je vois encore trop de sacs à côté des conteneurs enterrés alors que ceux-ci sont rarement pleins. C'est pour cela que nous n'hésitons plus à verbaliser.

Propreté, sécurité : «il n'est pas question de tolérer le moindre relâchement»

C'est une question d'hygiène publique. C'est aussi une question d'image de la ville, par rapport aux Chartreux eux-mêmes, et aussi par rapport aux touristes. Ceux-ci sont nombreux à m'écrire qu'ils trouvent que Chartres est propre. J'en suis content, mais je prends cela surtout comme un encourage-

ment à faire encore mieux. L'autre jour, j'étais en réunion de quartier à la Madeleine. Et des gens ont mis en cause les propriétaires de chiens qui n'utilisent pas les canisites pourtant nombreux. A une époque, ils auraient accusé la mairie. Aujourd'hui, ils nous demandent de sévir.

On est fier de notre 4^e Fleur, de notre Fleur d'Or, de notre action constante et réussie en faveur de la pratique du vélo, des belles promenades des bords de l'Eure, de nos espaces verts qui utilisent de moins en moins de produits phytosanitaires, de nos « zone 30 » et de nos « zone 20 » où le piéton est toujours prioritaire. Mais attention, il n'est pas question de tolérer le moindre relâchement.

VV : C'est pour cela que vous avez institué la vidéo-verbalisation ?

JPG : Absolument. On ne peut pas mettre un policier à chaque coin de rue. Les caméras doivent nous aider à faire respecter le stationnement, surtout quand des véhicules entravent la circulation. C'est le cas à certains endroits du centre-ville. Mais plus généralement, les caméras doivent nous aider à améliorer la sécurité. Elles sont dissuasives. Si leur présence

empêche certains comportements, nous sommes prêts à en augmenter le nombre et le champ d'action. Et je veille personnellement à ce qu'elles soient en bon état de marche. Ce sont les Chartrains qui nous réclament tout cela, ils me l'ont encore dit récemment à la Madeleine. Et je peux vous assurer que je suis très attentif à ce qui se passe dans ce quartier en particulier. J'ai demandé à Elisabeth Fromont, ma première adjointe, de s'entourer d'une équipe d'élus qui va me faire des propositions spécifiques pour la Madeleine. Sur la sécurité, s'il faut encore davantage de caméras, nous le ferons. Sur la propreté, nous n'hésiterons pas à être plus exigeants avec ceux qui ne se comportent pas bien. Nous nous sommes également engagés à revoir la place Saint-Louis avant la fin du mandat : cet engagement sera tenu.

« Je suis très attentif à toutes les observations des habitants de la Madeleine »

VV: On vous entend parfois regretter que les boulevards ne soient pas assez animés ...

JPG : C'est vrai, mais là encore nous agissons. Les commerçants du centre-ville nous y aident, et leur nouvelle association me paraît très dynamique. Nous allons d'ailleurs les aider, tout en facilitant la vie de ceux qui ont choisi d'habiter le cœur

de Chartres. Le projet d'aménagement du quartier Cathédrale-Place Billard sera présenté au Conseil Municipal début septembre, mais je peux déjà vous dire que nous commencerons par réaménager la rue du Soleil d'Or, la rue des Changes et la place Billard. Car quand les Chartrains et les touristes arrivent au coin de la place du Cygne, ils voient que ces rues piétonnes ne le sont pas encore tout à fait : il reste des trottoirs, des voitures, etc... Nous allons aplanir tout cela pour engager les gens à continuer leur chemin vers la place Billard. Progressivement, et là encore à la demande des habitants du cœur de ville qui me l'ont dit lors de la réunion de quartier, nous allons restreindre petit à petit l'usage de la voiture, sauf dans des

cas bien précis, comme les livraisons ou les transports d'objets. Les habitants doivent comprendre qu'il s'agit d'un quartier historique, qui était là bien avant eux et qui le sera bien après eux. Nous devons le préserver tout en permettant aux habitants d'obtenir de la Société à qui nous déléguons la gestion des parkings de Chartres des tarifs d'abonnement particulièrement avantageux. Les commerçants sont d'ailleurs en négociation avec la même Société pour offrir à leurs clients des conditions d'accès améliorées.

VV: L'animation, c'est aussi l'animation culturelle et sportive. Les clubs chartrains sont performants. Comment les accompagner encore mieux ?



« Nous commencerons par réaménager la rue du Soleil d'Or, la rue des Changes (photo) et la place Billard. »



Le projet de cité administrative intègrera l'hôtel Montescot.

« Les résultats de nos équipes montent, et vite... C'est toute l'image de Chartres » qui en bénéficie »

souhaité que notre projet de grande salle de spectacle sportif et culturel soit d'intérêt communautaire. Là encore, comme pour l'Odysée il y a deux ans, je sens monter une attente générale.

Vous comprendrez pourquoi j'ai décidé de rééditer la même opération de mécénat avec la culture. Je vais créer le Cercle Culturel Chartain (CCC) qui va fédérer les entreprises qui souhaitent associer leur image aux activités culturelles. Et dans le même temps, je vais rassembler dans une seule structure, pilotée par des élus et des personnalités qualifiées, la gestion et la programmation de l'ensemble des spectacles vivants organisés par la Ville de Chartres : au Théâtre bien sûr, et qui va d'ailleurs proposer davantage de pièces de théâtre la saison prochaine, mais aussi à la salle Doussineau, à Chartreexpo et ailleurs. Nous devons mieux répondre aux attentes des Chartreains. Là encore, ce sont eux qui nous le demandent.

VV : Vous sentez les Chartreains plutôt satisfaits de leur ville, même si du coup ils deviennent de plus en plus exigeants. Est-ce qu'on peut améliorer les choses à l'infini ?

JPG : Nous avons nos limites. La première c'est celle de la fiscalité :

nous baissons chaque année les taux des impôts locaux depuis dix ans, et aujourd'hui les Chartreains ne peuvent plus se sentir spoliés par rapport aux habitants des villes comparables. En même temps, nous avons beaucoup investi : il manquait des équipements, et nous allons encore les compléter. Je pense bien sûr au Pôle Gare puisque nous concluons le 8 juillet un accord avec le Président de la SNCF.

La deuxième limite, c'est notre organisation. Les services municipaux travaillent, et bien. Il n'est pas de jour sans que les Chartreains m'écrivent ou me disent de les remercier. Mais si nous voulons passer un cap, il faut changer notre organisation. Les citoyens d'aujourd'hui ne veulent plus être de simples administrés à qui on propose des procédures qu'on leur impose, à travers des formulaires, à des jours et horaires d'ouverture qui leur sont imposés. Notre société, je l'ai déjà dit, est en train de passer d'une culture de l'administré à une culture de l'usager. Je vous invite d'ailleurs à utiliser le nouveau site internet de la Ville : il est interactif et personnalisé. Il aura prochainement un petit frère de même qualité à Chartres Métropole.

VV : Ce nouveau site serait un peu le modèle virtuel de ce que vous voulez faire physiquement avec le projet de cité administrative ?

JPG : Quand mes opposants disent que je veux me faire construire un palais, ils montrent une fois de plus qu'ils n'ont rien compris : le bureau du Maire est déjà dans l'Hôtel Montescot, qui est une merveille, d'ailleurs bien mal mis en valeur par la mairie actuelle et l'ancienne bibliothèque Malraux. Je ne rêve pas d'un bâtiment nouveau, mais d'un Hôtel de ville où tous les habitants de la ville et d'au-delà puissent venir poser toutes leurs questions, et obtenir des réponses les plus complètes possibles quel que soit leur problème. Qu'ils cherchent un emploi, un do-

cument officiel, un logement, une école, une place de crèche, de l'aide, une salle de réunion, etc..., je veux qu'ils soient accueillis par des professionnels qualifiés qui les aiguillent, les accompagnent et les conseillent tout au long de leur démarche. Et je vais réorganiser les services de la Ville en fonction de cet objectif que l'on peut résumer d'une phrase : c'est l'usager qui commande.

Le nouveau bâtiment n'en sera que la conséquence, l'outil adapté à cette mission. C'est véritablement mon plus beau projet, parce qu'il va adapter les services de la Ville aux demandes de la population.

VV : A côté de tous ces projets et de ces changements, quel est l'action permanente à laquelle vous tenez le plus ?

JPG : *Je veux toujours davantage faire de Chartres une ville de propriétaires. C'est une question de justice sociale, essentielle à mes*

yeux. Quand je vends chaque année plusieurs dizaines de logements sociaux, c'est pour permettre à des gens modestes de devenir propriétaires à Chartres, et à des conditions exceptionnelles. C'est l'axe de notre politique de mixité sociale : plus de quartier « ghetto », mais des logements sociaux que je préfère appeler des logements publics, dans toutes les réalisations immobilières à Chartres, et cet idéal social rejoint l'intérêt général : cette mixité sociale dans les projets est aujourd'hui la seule manière efficace de financer la construction des logements sociaux. J'aimerais que les Chartrains aillent nombreux regarder les dernières réalisations, aux Pastières avec son parc magnifique, ou rue Saint-Brice, que nous venons d'inaugurer. Il y a des locataires, du secteur public ou du secteur privé. Il y a des propriétaires, et tous les locataires ont vocation à le devenir, chacun à leur rythme.

Cité administrative :
« nous devons passer d'une culture de l'administré à une culture de l'usager ... C'est mon plus beau projet ! »

Les nouveaux logements sociaux de la rue Saint-Brice : haute qualité environnementale.



Rue des Réservoirs, 24 logements sociaux neufs

« La même qualité que dans le privé »

Jean-Pierre Gorges, Président de Chartres Habitat, a inauguré vendredi 10 juin 24 logements achetés par l'Office dans la résidence des Jardins de Saint-Brice.



Jean-Pierre Gorges, Elisabeth Fromont, Samuel Lemerrier (directeur de Chartres Habitat), admirent la vue et le décor.

Le petit immeuble de 24 logements est posé au milieu du jardin, lui-même entouré par les autres bâtiments de la résidence, dont un spécifiquement conçu pour accueillir des personnes âgées. On est en plein centre ville.

« On voit bien que la Ville et l'Office respectent à la lettre leurs objectifs de mixité sociale », commente Elisabeth Fromont, première adjointe au Maire et vice-présidente de l'Office. « Les logements sont en cours d'attribution, et selon notre politique constante, en priorité à des familles déjà locataires de Chartres Habitat ».

Un loyer adapté aux exigences sociales

En fait, rien ne distingue les logements de Chartres Habitat des logements privés voisins. Rien, sinon le prix du loyer, adapté aux exigences sociales de l'Office. 8 T2, 8 T3 et 8 T4 composent le bâtiment, construit par Interpromotion selon les normes T.H.P.E. (Très Hautes Performances Energétiques). Certains ont particulièrement tapé dans l'œil des visiteurs, notamment ceux qui sont situés au rez-de-chaussée, et qui

donnent directement sur les jardins, avec des espaces privatifs pour chacun.

Comment l'Office a-t-il pu financer d'aussi beaux logements en gardant les moyens de les louer à un prix « social », sans y perdre de l'argent ? « C'est la crise immobilière qui nous en a donné l'occasion. Les ventes privées se sont arrêtées, et plusieurs promoteurs sont venus me dire qu'ils avaient du mal à boucler leur projet. Je leur ai alors proposé que l'Office en achète une partie, mais à un prix nettement plus avantageux, compatible avec nos exigences financières et nos besoins sociaux soit, pour tout vous dire, 1 950 euros le m² », précise le Député-Maire de Chartres, qui indique par exemple que le loyer mensuel d'un T2 variera entre 260 et 306 euros, charges en plus.

Chaque logement dispose d'un équipement moderne (régulateur thermique, prises multimédia, etc ...) et d'un parking en sous-sol. L'aspect de l'immeuble allie la brique, le métal et le bois, pour un rendu chaud et élégant.

Et Elisabeth Fromont de conclure : « chacun pourra constater que l'Office poursuit sa politique de construction de logements de bonne qualité. C'est notre manière de fabriquer des logements véritablement durables. Vous en aurez un autre exemple à la fin de l'année, lors de la livraison des appartements de la nouvelle résidence du Puits-Drouet. »

Pôle Gare

En attendant Guillaume Pépy...

Le Président de la SNCF, Guillaume Pépy, sera à Chartres le vendredi 8 juillet prochain. La Ville de Chartres et ses partenaires, notamment la SNCF et Réseau Ferré de France, devraient signer un accord qui débouchera sur l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement du quartier Gare. Explications.



Devant le Conseil Municipal le 26 mai, Daniel Guéret et les spécialistes de la Société Publique Locale d'Aménagement de Chartres ont présenté le projet définitif du futur Pôle Gare, tel qu'il a été adopté après concertation avec les responsables de Gares et Connexions, l'organisme de la SNCF en la matière, et ceux de Réseau Ferré de France.

« Le projet n'a pas changé, par rapport à celui qui avait été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Chartres en 2006 », explique Daniel Guéret, l'Adjoint en charge du Pôle Gare. « Les gens de la SNCF nous ont seulement demandé

de faire évoluer le plan initial sur deux points : l'actuel bâtiment de la gare sera conservé dans son aspect extérieur, même s'il sera réaménagé, puisque Guillaume Pépy devrait annoncer que la gare de Chartres devient en France une des quatre gares pilotes du nouveau concept commercial adopté par la SNCF pour ses gares ; et deuxièmement, la dalle multimodale (qui accueillera les bus, les cars, etc... avec accès direct aux quais) ne surplombera plus les voies ferrées, mais sera parallèle à celles-ci, à la demande expresse de la SNCF ».

Mai et juin ont également vu la poursuite de la concertation tous azimuts engagée par l'adjoint au Maire. Celui-ci a notamment

reçu le Bureau de l'association *Épargnez-nous !* De plus, les discussions ont continué avec les représentants CGT du Comité d'Établissement de la SNCF-Paris Rive Gauche. Le Député-Maire les a rassurés sur l'avenir de leur Centre social, en leur proposant de le réinstaller dans l'un des premiers bâtiments qui seront construits autour de la nouvelle gare, avec évidemment des solutions transitoires entre la déconstruction de leur bâtiment actuel et la construction de leur nouveau local.

Les réunions de concertation avec tous les interlocuteurs qui le souhaitent reprendront dès le mois de septembre.

A Saint-Martin au Val

Un parc autour d'un sanctuaire gallo-romain

Le grand architecte Paul Chemetov a présenté au dernier Conseil municipal de Chartres le projet d'aménagement du quartier de Saint-Martin au Val.



L'architecte Chemetov a présenté son projet lors du conseil municipal du 24 juin dernier.

Cette grande entreprise durera entre 10 et 20 ans. L'objectif du Député-Maire est simple : y construire le deuxième grand pôle culturel chartrain autour d'un Centre International d'Archéologie, qui sera le digne pendant de la Cathédrale et de son futur Centre d'Interprétation. Le projet de celui-ci sera en effet dévoilé lors du Conseil Municipal de septembre.

Le projet de Saint-Martin au Val s'appuie sur la découverte d'un sanctuaire gallo-romain qui s'étendait sur un rectangle de 300

mètres sur 200. Sa dimension unique en France prend toute sa perspective sur l'image 3 D ci-dessous, œuvre du Service d'Archéologie de la Ville de Chartres : les bâtiments des Abbayes de Saint-Brice, pourtant considérables, apparaissent « petits » au regard de l'antique enceinte à colonnades.

« *L'Histoire nous a légué ce trésor. Il nous appartient de le mettre en valeur progressivement* », a déclaré Jean-Pierre Gorges. « *Il ne s'agira pas d'une reconstruction, mais d'une restitution paysagée qui donnera à imaginer ce que pouvaient être le*





Les vestiges du sanctuaire d'époque gallo-romaine (à l'angle des rues des Bas-Bourgs et Georges Brassens).

sanctuaire et ses jardins au III^e ou au IV^e siècle après Jésus-Christ », précisait Paul Chemetov.

Première étape : l'achat par la Ville des deux bâtiments hospitaliers Renouard Saint-Loup et Reverdy. Ceux-ci, délaissés, devaient être détruits. Réhabilités, ils abriteront les archéologues chartrains. De même, le bâtiment Vangeon et ceux des Abbayes accueilleront les collections archéologiques. Les associations

et le théâtre qui y résident se verront proposer d'autres locaux. Enfin, des discussions ont commencé avec les syndicats CFTC et CFE-CGC.

« La plupart des villes en France, et encore plus au nord de la Loire, comptent un millénaire. La Ville de Chartres peut s'enorgueillir d'une histoire deux fois plus longue, qui a commencé mille ans avant l'actuelle Cathédrale. La découverte nous permet de la mettre en valeur »

complète Jean-Pierre Gorges. Et Paul Chemetov de renchérir sur la beauté future de ce grand parc archéologique qui va naître au bord de l'Eure, au centre-ville, à 1 petit kilomètre de la Cathédrale. Ou quand l'Archéologie, l'Histoire et l'Écologie viennent se compléter pour faire écho à la belle formule de Nietzsche : « l'avenir appartient à celui qui aura la mémoire la plus longue... ».

Tranquillité, propreté, sécurité

« Nous gardons un œil plus particulier sur la Madeleine »



La place Saint-Louis fera l'objet d'une étude avant la fin du mandat.

Le Député-Maire et plusieurs élus de la municipalité ont tenu une réunion de quartier au forum de la Madeleine vendredi 27 mai dernier. Les habitants ont fait valoir quelques inquiétudes, notamment sur la sécurité place Saint-Louis ou sur les questions de propreté. Elisabeth Fromont, première adjointe, s'en explique.

Votre Ville: Qu'avez-vous retenu de cette réunion de quartier ?

Elisabeth Fromont : *Le souvenir d'une discussion franche, et de quelques points de mécontentement bien précis. Jean-Pierre Gorges m'a donc demandé de faire le point avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués qui vont dans le quartier à divers titres, de façon à avoir une vision globale de la situation. Avec Elisabeth Barrault, Christian Gorge, Isabelle Mesnard, Maria Chedeville, Geneviève Cressan et Jean-Jacques Bourzeix nous nous sommes rendus tous ensemble sur place à plusieurs reprises, et nous allons y retourner, parce que nous voulons regarder les choses en profondeur, secteur par secteur. C'est la mission que nous a fixée le maire qui veut garder un œil particulier sur ce quartier.*

VV: Qu'avez-vous retiré de vos visites ?

EF : *Des sentiments divers. D'abord la satisfaction de voir les commerçants du Mail rassurés : ils nous l'ont dit en se félicitant des deux nouvelles caméras installées à cet endroit, et des*

travaux de peinture et d'éclairage réalisés. Nous allons en implanter d'autres dans d'autres secteurs dans les mois qui viennent. Le sentiment d'insécurité ne s'est pas aggravé, et il tient à quelques individus bien identifiés que nous allons essayer de priver d'espace. Le Député-Maire s'en est entretenu avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique d'Eure-et-Loir.

VV: Venons-en aux questions de propreté. Quelle est la part de l'incivisme ?

EF: *Tout se tient. Prenez la place Saint-Louis, que Chartres Habitat va refaire, et le projet est très avancé : quand vous avez un endroit vieilli et dégradé, surtout quand il est au milieu d'avenues et de rues qui, elles, ont été refaites et que chacun peut admirer en ce printemps, le contraste est choquant. Nous avons pu vérifier que trop souvent encore les gens laissent leurs sacs poubelles à côté des conteneurs enterrés au lieu de les glisser dedans. J'en appelle au civisme et surtout au bon sens des gens. C'est quand même facile de soulever un couvercle et de glisser un sac à l'intérieur. Plusieurs fois, nous sommes passés et les conteneurs étaient loin d'être pleins ! Autre point, que les participants à la réu-*



Réunion publique à la Madeleine le 27 mai dernier : des habitants attentifs, des demandes précises concernant la propreté, la sécurité...

nion de quartier ont parfaitement identifié : les déjections canines, alors que les habitants nous disent qu'il y a des canisistes nombreux et répartis. C'est de l'incivisme, et les gens nous demandent de sanctionner les propriétaires de chien irresponsables ! Nous avons réussi à enrayer cette nuisance en centre-ville. Nous allons sensibiliser les habitants du quartier de la Madeleine au long des mois qui viennent, pour obtenir le même résultat. Rappelons que la Ville fournit gracieusement les pinces et les sacs qui permettent aux propriétaires de ramasser les déjections de leur chien.

VV: Vous vous êtes également inquiété de la sécurité des enfants qui jouent place Saint-Louis ?

EF: Je vais demander aux services de la Ville de clore rapidement l'aire de jeux, sans attendre la réfection de la place tout entière. J'ai rappelé aussi à

Chartres Habitat que la contre-allée, ouverte aujourd'hui à n'importe quel véhicule, était fermée quand j'habitais à la Madeleine. On y avait accès pour un besoin précis, comme par exemple un déménagement. Je voudrais qu'on revienne si possible à cette procédure ordonnée, car plus les voitures sont loin des enfants, mieux c'est.

VV: Vous souhaitez également revenir sur deux faits divers liés qui se sont produits rue Sergent-Marceau...

EF: Oui, car ces deux incidents suscitent l'incompréhension des habitants, et je les comprends. Nous avons dans cette rue un appartement qui est occupé par un locataire manifestement déséquilibré. Deux incidents importants se sont d'ailleurs produits : l'incendie de voitures, dont celle de ce monsieur, et l'incendie de l'appartement occupé par ce monsieur. Il a été hospitalisé

d'urgence à deux reprises, en janvier puis début juin, par décision des autorités compétentes, dont la Ville. Les voisins doivent savoir que nous partageons leurs inquiétudes, mais que nous n'avons pas le droit de décider seuls l'éloignement définitif de cette personne. Mais, comme son appartement est inhabitable, j'ai demandé à Chartres Habitat de ne pas lui proposer d'autre logement. Rappelons que cette municipalité n'a jamais expulsé des locataires qui avaient des difficultés légitimes à payer leur loyer, mais que nous n'avons jamais hésité à expulser les fauteurs de troubles graves.

Les élus parrainent les jeunes de Beaulieu

Sur le chemin de l'emploi

Le Député-Maire de Chartres a proposé à tous les élus de la Ville, opposition comprise, de parrainer chacun un jeune de Beaulieu à la recherche d'un emploi. L'opération est désormais engagée.



Jean-Pierre Gorges a animé une réunion le 27 mai à la Maison Pour Tous de Beaulieu, où de nombreux jeunes ont pu discuter avec les élus. « *Chaque parrain et chaque filleul doivent construire une relation personnalisée. Il est nécessaire que chacun connaisse bien l'autre, son parcours et ses antécédents, pour bien cerner les causes de la difficulté, et définir ainsi le meilleur cheminement pour accéder à l'emploi tant désiré. Il ne s'agit pas de trouver un emploi quelconque à un jeune, il faut viser l'emploi durable.* »

Le Député-Maire a évidemment raconté sa propre expérience avec « son filleul ». Tous deux discutent une fois par semaine. Ils parlent des points forts et des points faibles du jeune homme, de son environnement familial, de ses goûts pour en arriver à la filière professionnelle qu'il souhaite emprunter. Ensuite, Jean-Pierre Gorges a trouvé un stage payé de six mois à « son filleul » pour lui permettre de valider son choix professionnel tout en mesurant les difficultés à surmonter pour y parvenir durablement.

Plusieurs élus, dont Elisabeth Fromont, Franck Masselus et Michel Teilleux, sont également très avancés dans ce cheminement commun avec leur « filleul ».

Quand cet article a été écrit (NDLR : le 23 juin), 27 élus chartrais parrainaient 37 jeunes demandeurs d'emploi. Chacun à leur manière, ils et elles construisent leur cheminement personnalisé vers le monde du travail.

Il ne faut pas se dissimuler les difficultés qui existent : les formations incomplètes, les peurs de l'échec, la tentation du renoncement et de la marginalisation,

« Il ne s'agit pas de trouver un emploi quelconque à un jeune, il faut viser l'emploi durable »

et parfois même la peur d'entrer dans le monde du travail, dans une entreprise que l'on ne connaît pas...

Bref, il s'agit parfois de remodeler toute une attitude, en commençant par la tenue et l'exigence d'exactitude...

A cet égard, l'intervention de Laurent Fontenas, un chef d'entreprise qui pratique ce type de parrainage depuis six ans, a été particulièrement écoutée le 27 mai : il a insisté sur le fait que ce système « marchait », pour peu que chacun le veuille vraiment. Et cela, malgré le handicap de certains antécédents, même judiciaires. Une bêtise de jeunesse ne vaut pas condamnation définitive.

Ce système nouveau du parrainage élus/jeunes n'est évidemment pas la seule filière d'accès ou de retour à l'emploi engagé au profit des habitants de Beaulieu.

A l'occasion des nouveaux travaux qui vont commencer dans le quartier dans les mois qui viennent, les entreprises qui les réaliseront se sont engagées par contrat à ce que 5 % de leur personnel actif sur place soit composé d'habitants du quartier.

La Maison des Entreprises et de l'Emploi (MEE), installée au Grenier à Sel place des Halles, et dépendant de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole, tient chaque jeudi, de 14 h à 17 h, une permanence à la MPT de Beaulieu, où madame Bouchra Douhabi (tél. 02 37 91 43 80) reçoit les candidats, les informe et les oriente.

Enfin, le 23 juin, un Forum de Recrutement a permis aux représentants d'une trentaine d'entreprises de rencontrer les candidats au travail, issus du quartier.

Propreté de la Ville

Goupil, véhicule malin

La régie Propreté de la Ville vient de s'équiper d'un véhicule électrique de petit gabarit, de type Goupil, afin de réduire les pollutions atmosphériques et sonores. N'émettant aucun CO2 ce véhicule polyvalent limite les effets de serre. Il est également silencieux, ce qui est appréciable pour les interventions particulièrement matinales de nettoyage des rues. Sa petite taille lui permet de se

faufiler partout dans les voies étroites du centre ville.

La Ville envisage d'acquérir progressivement plusieurs véhicules de ce type et de remplacer ainsi la flotte des véhicules thermiques (fourgons, aspiratrices, laveuses, etc.).

La régie Propreté de la Ville disposera prochainement, remis à titre gracieux, de trois souffleurs électriques, comme seulement trois autres villes en France !



Carrefour Bourgneuf/Beaurepaire

Attention ! Feux clignotants !



L'importance du trafic routier et la configuration du carrefour formé par les rues de l'Arbre de la Liberté, du Bourgneuf et Beaurepaire rendaient la circulation automobile dangereuse. La Ville a donc décidé de modifier le mode de fonctionnement des feux tricolores. « *Afn que les automobilistes soient plus attentifs à l'approche de ce carrefour nous avons remplacé les feux tricolores par des feux orange clignotants. Ce type de fonctionnement autorisé par la réglementation routière doit inviter les automobilistes à plus de prudence et donc arriver à une amélioration de la sécurité de tous* » explique Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement de la Ville.

Opération
Tranquillité
Vacances

Partez l'esprit tranquille !

L'opération Tranquillité vacances, menée conjointement par la Police municipale et la Police nationale, sera reconduite cet été.



Pendant les grandes vacances, si vous vous absentez, sachez que vous pouvez prévenir la Police municipale ou la Police nationale de votre absence. Votre domicile sera surveillé régulièrement par la Police municipale dans la journée et par la Police nationale durant la nuit. «En 2010, nous avons géré 203 demandes», déclare Hervé Vanquelef, chef de service de la Police municipale. Vous devez pour cela vous rendre au 2 rue Chanzy ou au 57 rue du Docteur Maunoury, afin de vous faire connaître. Vous fournissez vos dates de vacances, votre adresse, le nom d'une personne à prévenir si besoin est et vous pouvez boucler vos bagages tranquille !

CCAS de Chartres

Recommandations en cas de forte chaleur

Etre exposé à une forte chaleur peut représenter pour vous un risque vital. Aussi, les recommandations suivantes pourront vous être utiles.



⇒ **NE SORTEZ PAS DURANT LES HEURES LES PLUS CHAUDES**

⇒ **PENSEZ À BOIRE**
Même si vous ne ressentez pas la soif (environ 2 litres par jour : 10 verres)

⇒ **ADAPTEZ VOTRE ALIMENTATION**
Consommez plus de fruits, légumes, laitages, pensez aux repas froids. Si vous manquez d'appétit, préférez les collations fréquentes.

⇒ **VENTILEZ VOTRE LOGEMENT**
Quand la température extérieure est plus fraîche (tôt le matin et tard le soir).

Dans la journée, fermez les volets, stores, rideaux et fenêtres pour vous protéger du soleil et de la hausse de température.

⇒ **POUR VOUS RAFRAÎCHIR**
N'hésitez pas à utiliser la douche plus souvent ainsi que des brumisateurs.

⇒ **EQUIPEZ VOUS D'UN VENTILATEUR**
Placer devant une serviette humide ou une poche de glaçons afin de rafraîchir l'air.

Si vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans :

⇒ **MAINTENEZ DES CONTACTS RÉGULIERS**
Veillez à être régulièrement approvisionné (alimentation, boisson, médicaments).

Organisez une surveillance quotidienne avec votre entourage (passage, appel téléphonique). Cette solidarité est vivement encouragée par les pouvoirs publics.

⇒ **ALERTEZ**
En cas de sensation de fatigue intense, malaise, douleurs, fièvre, nausées, vomissements..., n'hésitez pas à appeler votre médecin, votre famille ou à alerter le voisinage présent.

Si vous êtes inscrit(e) sur le fichier de personnes fragiles et si vous êtes en situation d'isolement, actualisez votre situation auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale met à votre disposition :

- Son service d'aide à domicile : 02 37 18 47 20
- Son service de restauration : 02 37 18 47 45
- Son service de soins infirmiers à domicile : 02 37 18 47 24
- Son service de téléassistance : 02 37 91 27 00
- Son service d'accompagnement social : 02 37 18 47 45

INFO → ÉNERGIE

Eviter la surchauffe du logement

Quelques conseils pour rester au frais cet été :



⇒ Pour limiter la surchauffe à cause du soleil, protégez vos fenêtres : les protections les plus efficaces sont celles se trouvant à l'extérieur.

⇒ Les volets et autres stores empêchent le phénomène de serre. Si vous ne disposez ni de volets ni de stores, les doubles rideaux constituent une première protection. Vous pouvez aussi disposer des plantes devant vos fenêtres, elles vous apporteront de l'ombrage.

⇒ Lorsque la température extérieure est moins importante que la température intérieure, tel qu'en début, en fin de journée et la nuit, ouvrez vos fenêtres pour ventiler et rafraîchir le logement. Ouvrez les portes des pièces mais attention aux courants d'air !

⇒ Les équipements du logement contribuent à la température de l'habitation. L'éclairage, le matériel informatique et bien entendu les appareils de cuissons produisent de la chaleur. Lors de fortes chaleurs limitez l'usage des équipements de cuisson, notamment du four.

Quant aux réfrigérateurs et congélateurs, évitez de les exposer au soleil. Choisissez judicieusement leur place.

le Quizz

Lorsque l'on choisit ses stores, quelle couleur est à privilégier ?

- Les blancs mats
- Les clairs métalliques
- Les noirs

Réponse : Les stores les plus efficaces sont ceux renvoyant le maximum d'appports solaires vers l'extérieur, aussi les clairs métalliques sont à privilégier, viennent ensuite les blancs mats et il convient d'éviter les couleurs sombres telles que le noir.

Espace INFO → ÉNERGIE
d'Èure-et-Loir
36, avenue
Maurice Maunoury,
28600 Luisant.
02 37 21 32 71.
eie28@hd28.com



Ecole de sports,
saison 2011/2012

Initiation sportive pour les 5/10 ans

L'école de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, sans contrainte de compétition, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive.

Elle donne aux enfants de 5 à 10 ans, la possibilité de découvrir plusieurs activités durant l'année scolaire en choisissant parmi des cycles variés et complémentaires.

Pratiquées en dehors du temps scolaire, toutes ces disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés.



LES INSCRIPTIONS

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres :

- pour les résidents chartrains :
 - le mercredi 7 septembre de 16 h à 20 h ;
- pour tous :
 - le jeudi 8 septembre de 16 h à 20 h ;

Les réservations et inscriptions ne peuvent être réalisées par téléphone. L'inscription est prise en compte après :

- signature de l'autorisation parentale par le responsable légal,
 - règlement de la cotisation,
 - présentation d'un certificat médical et d'un justificatif de domicile.
- En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Les tarifs :

Chartrains

1 cycle annuel : 26,50 €
2 cycles annuels : 37,50 €

Non Chartrains

1 cycle annuel : 38 €
annuels : 51 €

RENSEIGNEMENTS
à la direction de la
Jeunesse et des Sports
de la Ville
Tél. : 02 37 18 47 70
de 9 h à 17 h
www.ville-chartres.fr

Pour les 6/18 ans

Le Pass'Jeunes

Véritable sésame culturel et sportif, le Pass'Jeunes donne accès aux jeunes de 6 à 18 ans à de multiples activités culturelles et sportives dans toute la ville, jusqu'au 30 juin 2012.

Sous forme d'un carnet composé de points détachables, le Pass'Jeunes comporte six points d'activités à la carte, plus un ticket cinéma et un ticket Odysée identifiés. Une autorisation parentale, une fiche d'identité à remplir et la liste des activités proposées avec leur valeur en points sont jointes au carnet. Nominatif, utilisable toute l'année, il doit être présenté au prestataire de l'activité qui détachera le nombre de points nécessaires. Une attestation de domicile et

une pièce d'identité sont obligatoires pour son achat. Il est possible d'acquérir jusqu'à trois Pass'Jeunes dans l'année.

Les non Chartrains devront se renseigner auprès de leur commune.

Le Pass'Jeunes est en vente du 1^{er} juillet 2011 au 15 mai 2012 au Bureau Information Jeunesse (BIJ) 32, Boulevard Chasles. Tél. 02 37 23 42 32. bij28@ville-chartres.fr



INFOS BIJ

Comment trouver un logement ?

Du 1^{er} juillet au 30 septembre
Le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de logement (listings chambres et studios à disposition, coordonnées FJT, Auberge de jeunesse...).

L'industrie recrute... Des métiers, des opportunités à découvrir !

Mercredi 20 juillet à partir de 14h
Atelier d'information animé par le CFAI Centre
« Plus de 30 offres en contrat d'apprentissage sont à pourvoir sur l'Eure et loir, pour le mois de septembre »

Préparer sa rentrée sportive et culturelle

Du 1^{er} au 31 août
Vous êtes à la recherche d'un club de foot, d'un cours de danse orientale, d'un cours de chant, d'un atelier photo... pour la rentrée.

Le BIJ vous aide dans vos démarches en vous proposant le listing des activités sportives et culturelles à faire sur Chartres.

Bureau Information Jeunesse (BIJ) 32, Boulevard Chasles. Tél. 02 37 23 42 32. bij28@ville-chartres.fr



Jusqu'au 27 août, dans le centre ville

La programmation complète des soirées Estivales



Jeudi 30 juin	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Patrick DELABRE	Orgue
Vendredi 01 juillet	Portail Nord	LA FANFARE DES LYRES	Fanfare	Fanfare
Samedi 02 juillet	« LES SHOWS DU CUIVRE » Spectacle Déambulatoire sur le Marché Place Billard de 10h30 à 12h00			
Samedi 02 juillet	« LES SHOWS DU CUIVRE » Déambulation dans les Rues Piétonnes du Centre Ville de 16h00 à 17h30			
Samedi 02 juillet	Portail Nord	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE CHARTRES		Musique
Lundi 04 juillet	Place Billard	HOT SWING ORCHESTRA	Jazz	Jazz
Mardi 05 juillet	Place des Epars	LA RONDE DE CHARTRES	Fest-Noz	Danses traditionnelles
06/07/11	Le Parvis	THIERRY THORRE OLIVIER CASSONNET	Duo de Guitares acoustiques	Musique
Jeudi 07 juillet	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Raphaël TRARIEUX	Orgue
Vendredi 08 juillet	Jardin de l'Evêché	RALLYE SAINT HUBERT	Trompes de chasse	Musique
Samedi 09 juillet	Parvis Sud	KLENT	Pop Américaine	Country
Lundi 11 juillet	Le Parvis	EVANESCENCE JAZZ PROJECT	Jazz	Jazz
Mardi 12 juillet	Place Billard	L'ÉCHO BAILLE	Ils se sont aimés	Théâtre
Vendredi 15 juillet	Eglise Saint Aignan	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MANNHEIM	Orchestre symphonique	Musique
Samedi 16 juillet	Parvis Sud	FABRICE HERICOURT	Gainsbourg	Chanson
Lundi 18 juillet	Parvis Sud	CLAUDE THEIL	La marchande de mots	Spectacle Enfants
Mardi 19 juillet	Place Marceau	URBAIN LAMBERT	Musical	Musique
Mercredi 20 juillet	Portail Nord	JEAN-JACQUES SILVESTRE	Promenons-nous dans les bois	Contes
Jeudi 21 juillet	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Lidia KSIAZKEWICZ	Orgue
Vendredi 22 juillet	Le Parvis	AGNES GARDEN TRIO	Agnès Garden Trio	Chansons
Samedi 23 juillet	Portail Nord	ROGERS ESSE	Voice in the blues land	Blues
Lundi 25 juillet	Place Marceau	PATRICK HOARAU QUINTET	Jazz influence de l'océan indien	Jazz
Mardi 26 juillet	Place Marceau	CLIN D'ŒIL	Clin d'œil aux Estivales	Spectacle Enfants
Mercredi 27 juillet	Portail Nord	LES KALDERAS	Magic Manouch Family	Spectacle Enfants
Jeudi 28 juillet	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Pierre de KERGOMMEAUX	Orgue
Vendredi 29 juillet	Le Parvis	GOUN	Brassens, La révolte tranquille	Chanson
Samedi 30 juillet	Parvis Sud	THE LITTLES	Revivez la légende	Rock
Lundi 01 août	Place Marceau	TREFOLIAN	D'Irlande et d'ailleurs	Musique Celtique
Mardi 02 août	Place Marceau	KAT MATAF	Musique rock celtique	Musique Celtique
Mercredi 03 août	Place Marceau	AVEL GLAS	Kled (à l'abri du vent)	Musique Celtique
Jeudi 04 août	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Charlotte MARCK	Orgue
Vendredi 05 août	Place Marceau	THE SANDSACKS	Musique Celtique	Musique Celtique
Samedi 06 août	Place Marceau	CAP À L'OUEST	Coup de vent à l'ouest	Musique Celtique
Lundi 08 août	Place des Halles	ANIMATION PROPOSEE PAR LE CENTRE DE DANSE MASSARO avec la participation d'un groupe musical brésilien de Forro : Jota Companhia		
Mardi 09 août	Place Billard	NENE ET BICHOKO	Sérial looser	Théâtre
Mercredi 10 août	Place Billard	GASTON	Mon amie la mer	Spectacle Enfants
Jeudi 11 août	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Françoise DORNIER	Orgue
Vendredi 12 août	Parvis Sud	TROPIC'KA	Chansons, Musique antillaise	Musique antillaise
Samedi 13 août	Parvis Sud	THE BLUES BROTHERS TRIBUTE	Rhythm'n Blues Story	Rock Blues
Mardi 16 août	Le Parvis	OLIVIER ESPOSITO ET JC THIRIET	Duo de guitares & percussions	Chanson
Mercredi 17 août	Place Billard	LES MERCREDIS AU SOLEIL	Les enfants à fables	Spectacle Enfants
Jeudi 18 août	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Alessandro LA CIACERA	Orgue
Vendredi 19 août	Le Parvis	TREIZE A LA DOUZAINÉ	A, B, C d'Airs de la chanson	Chanson
Samedi 20 août	Portail Nord	LES BUISSONNIERS	Trouble Fête	Théâtre
Lundi 22 août	Place des Halles	LA ZINZIN FAMILY	Yo	Rock
Mardi 23 août	Place Billard	THEATRE DU PORTAIL SUD	Les noces de bicarbonate	Théâtre
Mercredi 24 août	Parvis Sud	ROCKY BULLE	Petit concert entre amis	Spectacle Enfants
Jeudi 25 août	Cathédrale	ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES	Marion ANDRE	Orgue
Vendredi 26 août	Place Billard	ALBERT MESLAY	L'Albertmondialiste	One man show
Samedi 27 août	Place Billard	LA BANDE A FERNANDE	La note s'il vous plaît	Chanson

Place Châtelet

La grande roue est de retour

Pour la deuxième année consécutive, la grande roue investira la place Châtelet début septembre. Une animation en centre ville qui donnera l'occasion aux Chartrains et aux visiteurs de voir la «Ville Lumières» à plus de 30 mètres de hauteur.

Place Châtelet, jusqu'au dimanche 18 septembre.

À l'hippodrome

Fête nationale du 14 juillet



Fête nationale 2011

Mercredi 13 juillet
PLACE DES ÉPARS
 PIQUE-NIQUE dès 19h30
BAL à 20h30
POPULAIRE

Jeudi 14 juillet
À L'HIPPODROME
 (SERVICE DE NAVETTES GRATUITES)
 à 20h30 **GRAND CONCERT**
THE RABEATS
 PREMIÈRE PARTIE THE PROBS
FEU D'ARTIFICE
 à 23h

Chartres

Renseignements :
 Ville de Chartres, 02 37 18 47 60.
 www.chartres.fr

CHARTRES

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, rendez-vous est donné au public à l'hippodrome de Chartres pour assister à partir de 21h30 et durant 1h30, à un concert en hommage aux Beatles avec

le groupe *The Rabeats Tribute to the Beatles*, suivi d'un spectacle pyrotechnique en neuf tableaux, sur le thème *Florescence*, un voyage au cœur de la nature, l'histoire de la vie d'une plante. Fraîcheur et émotion garanties !

Salon des Associations, les 3 et 4 septembre

Les associations chartraines tiendront salon boulevard Chasles, place des Epars et esplanade de la Résistance, les 3 et 4 septembre prochains.

Boulevard Chasles,
le 11 septembre, à partir de 8 h

Vide grenier du Lions Club

3^e vide grenier organisé par le Lions Club Chartres Doyen, place des Epars, boulevard Chasles, esplanade de la Médiathèque.

300 exposants et plusieurs milliers de visiteurs sont attendus. Les bénéfices de cette journée seront intégralement utilisés au profit de l'action Alzheimer pour

la création d'un Centre d'accueil journalier à Chartres.

Renseignements sur notre site :
www.lionschartresdoyen.fr

Réservation :
 21, Rue de la Pie
 28000 Chartres
 Tél. 06 25 51 44 88.



À l'Arc de Triomphe

Ravivage de la flamme



Le 28 mai dernier, la Ville de Chartres a été conviée avec l'Harmonie municipale, les porte-drapeaux et les anciens combattants au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris. Françoise Ferronnière, maire-adjoint, fut accueillie par le Général Cuche. La cérémonie, empreinte de recueillement et d'émotion,

s'est déroulée dans une ambiance de grande solennité. Une fois encore, l'harmonie municipale, sous la conduite de René Castelain, a été mise à l'honneur et chaudement félicitée par les autorités présentes. La Ville de Chartres se réjouit de posséder un si bel ensemble et le remercie de porter haut et loin sa renommée.

Visite du musée de l'Armée aux Invalides



Françoise Ferronnière, adjointe-déléguée à la Mémoire, à la Démocratie locale et à la Citoyenneté, a organisé pour les classes du collège Jean-Moulin et celles de l'école Vlamincq, une visite du musée des Invalides. Les

élèves ont pu rencontrer le Gouverneur Général des Invalides, le Général Cuche qui leur a fait découvrir l'histoire de l'hôtel des Invalides. Ils ont ensuite participé à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

3 nouvelles stèles

Le square Hélène Boucher compte désormais quatre stèles dédiées à des maréchaux français de la seconde Guerre Mondiale.

Le député Jean-Pierre Gorges et le Préfet Lionel Beffre ont inauguré trois nouvelles stèles installées près de celle du Maréchal de Lattre de Tassigny. La première rend hommage au Maréchal Koenig, héros de Bir-Hakeim. La deuxième est dédiée au Maréchal Leclerc, qui a traversé Chartres avec la 2^e division blindée pour aller libérer Paris en août 1944. La troisième stèle évoque le maréchal Juin, qui a gagné la bataille de Garigliano en 1944. Dans le cadre du comité de pilotage Françoise Ferronnière, adjointe chargée de la Citoyenneté et de la Mémoire, a fait aboutir cette requête qui émanait des associations d'anciens combattants. Ces derniers ont pu rendre hommage aux combattants de la Libération et de la guerre d'Indochine au cours de la cérémonie à laquelle participaient de jeunes collégiens.



Concours national e-kart à Vierzon

Les étudiants de GEII Chartres ont remporté le challenge



Cinq étudiants de 2^e année du département Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT de Chartres ont gagné le trophée pédagogique au concours national de e-kart et le prix technologique pour leur variateur de vitesse, devant les autres IUT, BTS et écoles d'ingénieurs participants, les 26, 27 et 28 mai derniers à Vierzon.

Comme le souligne Laurent Henry, enseignant de génie électrique qui encadrerait le projet, *« les étudiants et l'équipe pédagogique peuvent être fiers car, en plus des 20h de cours alloués à l'étude et la réalisation, les étudiants venaient pendant les vacances et le soir travailler sur leur kart. Tous les étudiants de l'équipe qui concouraient*

à Vierzon ont conduit le kart. Il régnait un bel esprit d'équipe ».

La réalisation du variateur de vitesse a représenté plus d'une centaine d'heures de travail sur trois mois. Didier Bellier, chef de département depuis trois ans, qui soutient et s'investit dans ce type de projets, ne laisse concourir les étudiants que lorsqu'ils sont à 100% les concepteurs et les réali-

sateurs de leurs cartes.

Un variateur industriel coûte entre 500 et 1000€ et celui présenté à Vierzon par les étudiants GEII 100€. Le dossier e-kart d'études et de réalisation de l'IUT chartrain sera mis en ligne.

Depuis deux ans, le trophée n'avait pas été gagné. Belle victoire pour ces étudiants et leurs encadrants !

A la Maison Pour Tous de Saint-Chéron

La Banquise en fresque

Neuf enfants âgés de 9 à 11 ans, demi-pensionnaires à l'école Henri-Farman, ont composé une fresque sur le thème de la Banquise, en partenariat avec la Maison Pour Tous de Saint-Chéron et la directrice de l'école, Mme Montrieux. *«Le thème de la Banquise a été choisi par les enfants»,* précise Karim Atmane, animateur responsable de la Maison Pour Tous de Saint-Chéron. Tous les mardis en période scolaire, après le premier service de la cantine, l'animateur accompagnait les enfants à l'atelier bois de la Maison Pour Tous. *«L'association Viet tai chi et Mme N'Guyen nous ont apporté une aide précieuse en peinture»,* souligne-t-il.



Jumelages

« Retrouvailles à Chichester »



Julie Aalen (de Chichester) et Véronique André (Chartraine) avaient 15 ans lorsqu'elles se sont rencontrées dans le cadre des échanges entre correspondants. Depuis 1976, elles échangeaient fidèlement vœux et petits cadeaux pour le Nouvel An, mais elles ne s'étaient jamais revues. Le séjour à Chichester de mai dernier leur a permis de se retrouver, sous l'œil complice de Steve et Michel, leurs conjoints. Toutes émues par ces retrouvailles, elles se sont promises de se revoir très vite...



Echanges scolaires



De jeunes américaines de Saint-Louis University High School (USA) ont répondu à l'invitation des élèves de l'IND et sont venues passer trois semaines à Chartres

dans le cadre d'un projet pédagogique « la Fayette ». Elles ont pu visiter la mairie et le jardin de l'Hôtel Montescot.

Association des Amis des Jumelages de chartres

• **COURS DE LANGUES 2011/2012**

Allemand - Anglais - Arabe
Chinois - Espagnol
Italien - Japonais -
Portugais - Russe.

• **STAGE D'ANGLAIS DU 22 AU 26 AOÛT**

Classes de première
seconde-terminale.
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h.

Renseignements et inscriptions
au secrétariat de l'Association :

2 rue Chanzy
Chartres.

Tél. : 02.37.21.76.77

www.jumelages-chartres.fr

Proximité

1 A Montparnasse

Inauguration de l'exposition Chartres en Lumières dans la gare Montparnasse à Paris.

2 La médaille du courage

Farid Boukandoul, jeune Chartrain, avait tenté de sauver une automobiliste tombée dans l'Eure, en janvier dernier. Le Préfet lui a remis la médaille du courage. Françoise Ferronnière adjointe au maire, assistait à la cérémonie.

3 Le Mérite national

Daniel Guéret, adjoint au maire, a reçu les insignes de chevalier de l'ordre du Mérite national des mains du Président du Sénat Gérard Larcher, en récompense de vingt-deux années d'engagement public.

4 Championnat de Tarot

Karine Dorange a accueilli des membres de la Fédération française de Tarot, à l'occasion du championnat de France.



1



4



7



8

5 A la Porte Guillaume

Pose de la 1^{re} pierre de la restauration de la Porte Guillaume ; cette pierre étant apportée de Berchères-les-Pierres, le long du chemin des Carriers par l'associations Berch'pierres.

6 Au Grand Jardin

Isabelle Vincent a remis le prix du concours organisé par Chartres et Chichester sur le thème du vitrail aux enfants de l'école primaire.

7 Dans le quartier Chanzy

Les élus ont inauguré la Zone 30, rue Chanzy, lors d'une grande fête à laquelle se sont mêlés les riverains et les écoliers et enseignants de l'école Saint-Ferdinand.



2



3



5



6



9



10

8 En basse ville

En basse ville c'est la mise en service de la zone 20 qui a été officiellement lancée par les élus. Les enfants de l'école Annie-Fournier, les résidents du foyer Marcel-Gaujard, les lycéens de Marceau ont été associés à cette fête.

9 Au foyer de la rue de Bretigny

Janine Milon et Jacqueline Elambert ont rendu visite aux résidents.

10 A l'Apostrophe

Inauguration du WIFI qui permet aux abonnés de la médiathèque de se connecter directement sur leur portable. Jean-Pierre Gorges annonce que la médiathèque offrira désormais aux non-Chartrains les mêmes tarifs qu'aux Chartrains.

Après les succès des clubs sportifs chartrains

« Heureusement que nous avions anticipé ... »



Votre Ville: De bons résultats dans presque dans toutes les disciplines, cela vous oblige ?

Karine Dorange : *La Ville de Chartres a tout fait pour permettre ces bons résultats, et elle va continuer, l'objectif étant que Chartres conquière une image sportive à la mesure du nombre de ses licenciés. Cela étant, il faut rester prudent et se dire qu'une aussi belle moisson ne se reproduira peut-être pas chaque saison. Notre action va donc viser à aider les clubs qui montent à se maintenir. Il faut aussi que les disciplines moins concernées par cette ascension, ou qui privilégient la pratique de masse, comprennent que leurs subventions ne seront pas diminuées parce que nous avons entrepris d'aider les plus performants. De même, il n'est pas question de faire des meilleurs clubs chartrains des clubs qui pourraient se résumer à une équipe fanion. Je suis aussi heureuse quand je vois des succès dans les catégories jeunes, dans les équipes réserves, et je témoigne mon inquiétude, voire mon mécontentement à ceux qui ne respectent pas cette continuité nécessaire, des plus jeunes aux seniors, dans la recherche de la formation et de la performance. C'est vrai enfin que ces bons résultats nous aident à fédérer et à convaincre les mécènes qui jusqu'ici n'avaient pas considéré le sport comme le véhicule approprié de leur communication d'entreprise.*

Des images de joie et de victoire comme le sport chartrain n'en n'avait jamais connues. Reste à confirmer, voire à faire mieux encore. Avec quels moyens ? Les réponses de Karine Dorange, adjointe aux Sports.

VV : En matière de subventions, quelle va être la mesure de l'effort de la Ville ?

KD : *Vous savez que depuis 2001 nous avons institué des critères transparents. Nous sommes donc en train de travailler avec chacun des clubs concernés, parce qu'ils ont des contraintes et des besoins différents. Le Conseil Municipal a commencer de voter les sommes nécessaires dans le cadre de nos traditionnelles conventions d'objectifs. Il s'agit évidemment de donner à chacun les moyens de jouer au moins le maintien. Pour vous donner une idée de l'effort de la Ville en faveur du sport de masse comme du sport d'élite, car les deux ont besoin l'un de l'autre pour se développer, sachez que la Ville accordait en 2001, 522 000 euros aux associations sportives. Et près de 2 millions d'euros en 2011... sans commentaires.*

VV: L'effort de la Ville va également se lire au niveau des équipements ?

KD : *Nous avons anticipé ces succès, et nous avons eu raison puisqu'ils font apparaître les besoins. Il ne s'agit pas seulement de construire des équipements plus grands pour un public plus nombreux. Il s'agit tout de suite de prendre en compte l'augmentation du taux d'occupation de nos équipements existants. Je vous donne un exemple : la saison dernière, les handballeurs s'entraînaient cinq fois par semaine. Ils vont désormais s'entraîner deux fois par jour cinq fois par semaine. C'est également vrai pour le basket. Et cette fréquence supérieure ne doit pas s'exercer au détriment des créneaux occupés par les jeunes ou les scolaires.*

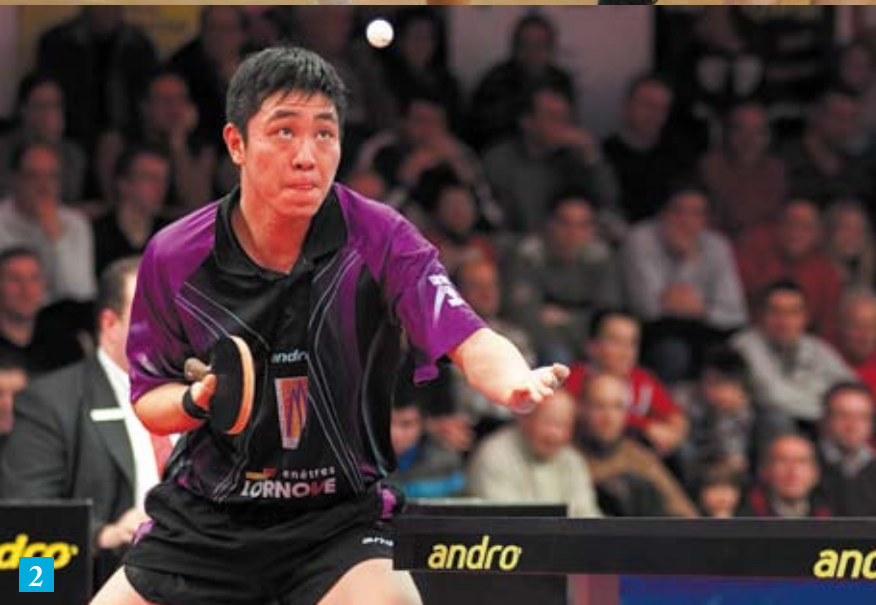
C'est notamment l'une des raisons qui va nous conduire à réduire l'activité du CRJS, quand ce centre accueille des équipes extérieures à notre bassin de vie, et c'est le cas pour 80 % d'entre elles. Une partie des chambres du CRJS ont vocation, à terme, à être transformées en locaux pour les associations que nous allons transférer des Abbayes de Saint-Brice, lesquelles abriteront le grand pôle archéologique dont le projet est maintenant abouti.

VV: Les équipements seront davantage fréquentés. Seront-ils agrandis? En faut-il de nouveaux ?

KD : *Nous allons en compléter certains et en construire d'autres. Par exemple, nous accompagnons le développement du tennis en réalisant trois courts couverts sur terre battue. Ils seront achevés pour la mi-septembre. Par ailleurs, le Comité des Maires de l'agglomération a émis un avis favorable à la construction d'une grande salle destinée aux spectacles sportifs ou culturels. Je crois que tous ceux qui ont assisté aux finales de basket ou de hand en mesurent la nécessité. Et les élus sont aussi des supporters... Rappelons quand même que nous venons d'installer certaines disciplines (judo, boxe, etc...) dans l'ancienne école Charlie Chaplin, et que le stade Jean Gallet dispose maintenant d'un nouveau terrain de football synthétique. Enfin, dans la perspective de l'organisation des Championnats d'Europe de Natation en 2012, Chartres Métropole va lancer l'étude d'un nouveau bassin de 50 mètres à l'air libre. Le besoin existe : les chiffres de fréquentation de l'Odysée parlent d'eux-mêmes.*



1



2



3



4

Les équipes chartraines qui montent

1- Le Hand Ball Chartres Mainvilliers : l'équipe masculine monte en Pro D2.

2- Le Tennis de Table : 1 titre de champion d'Europe des clubs.

3- Le Tennis Club de Chartres : l'équipe 1 masculine monte en Nationale 2.

4- L'Union Basket Chartres : l'équipe masculine monte en Nationale 1.

Billard Club Chartrain

Champion de France par équipes

Le 28 mai dernier, le Billard Club Chartrain accueillait la finale de France jeux de série division 2 et n'a pas manqué l'occasion de s'octroyer le titre de Champion de France.



De gauche à droite : Johann Girard, Laurent Pariot, Dominique Bidault, Ludovic Séné, Michel Renotte, champions de France de billard, autour du président Francis Vautelin.

En demi-finale face à Lyon qui alignait au cadre un joueur masters vainqueur du tournoi de Chatillon, Fabio Venditelli, Chartres a remporté la victoire 4-2 grâce à Ludovic Séné à la bande, Dominique Bidault au cadre et Johan Girard à la libre.

Les Chartrains retrouvaient donc en finale Andernos, avec une équipe composée cette fois de Dominique Bidault à la libre, Laurent Pariot au cadre et Johann Girard à la bande qui ont joué face respectivement à Barthélémy, Camilleri et Motton. Dès le

deuxième match, le Billard Club Chartrain remportait le titre.

Le dernier et seul titre de champion de France par équipes des Chartrains datait de 1994 et le club comptait déjà Johann Girard dans ses rangs.

Le président Francis Vautelin peut être fier de ses joueurs d'autant que d'autres excellents résultats sont à inscrire au palmarès du club : en jeux de série les Chartrains de la division 5 (Bernard Pothier, Christian Poirier, Laurent Pirou, Chrystel Dronet) ont terminé 4^e après une belle saison et heureux d'avoir atteint

la finale.

Se sont qualifiés pour la Finale de France : Johann Girard, en Bande N1, le 19 juin, à Colmar et Laurent Pariot 3 Bandes N3, le 12 juin 2011 à Argenteuil.

Aux qualifications Europe Division 1 jeux de série, Chartres finit 2^e à Centelles en Espagne et se qualifie in extremis pour le barrage européen. Face à Bochum, Centelles et La Suisse, la tache était rude. Willy Gërimont, Jacky Justice, Benoît Legros peuvent cependant être fiers de leur parcours face à des pointures européennes rompues aux compétitions internationales.

Un Chartrain au championnat du monde de duathlon handisport

À deux, c'est mieux

José Rodriguez, licencié au Chartres Métropole Triathlon, participera aux mondiaux de duathlon handisport le 24 septembre prochain, en Espagne, avec le soutien de la Ville.



Avec François Houdré, l'un de ses coéquipiers.

De tous les titres qu'il a acquis c'est peut-être celui de tout jeune marié dont il tire le plus de fierté aujourd'hui. José Rodriguez, huit fois champion du monde de triathlon et duathlon handisport, a déjà connu, c'est vrai, toutes les grandes joies des sportifs de haut niveau : les podiums, les voyages, la satisfaction du dépassement de soi, le respect, et surtout les rencontres. « Je souffre d'un handicap visuel qui m'oblige à faire du vélo en tandem avec un guide ! Mes coéquipiers sont devenus de véritables amis mais il devient de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour m'accompagner en courses cyclistes. David Benoit, mon coéquipier habituel, avec qui j'ai fait les championnats du Monde à Budapest en 2010, est parti vivre à Toulouse ! » Il est vrai que le niveau requis pour pédaler au rythme de José est assez élevé ! Il a été 2^e de la Blé d'Or en 1997 et champion de France de cyclisme en tandem avant de se mettre au triathlon il y a 11 ans. « Le triathlon permet de courir avec des gens de tous handicaps et avec des valides. »

gramme 10km à pied, 40km en tandem et 5km à pied pour finir. Loyal et respectueux envers son club et la municipalité qui lui a accordé un viatique, il part avec l'objectif de faire un podium, « même si c'est un peu difficile pour moi de savoir où j'en suis en ce moment, faute de compétitions et avec un ou deux entraînements seulement par semaine. C'est insuffisant mais je ne peux pas solliciter davantage les amis qui font équipe avec moi. Pour la course à pied je peux me débrouiller tout seul. J'ai même fait le semi-marathon de l'ASPTT au mois de mars dernier. »

Qu'il gagne ou qu'il perde, ce championnat pourrait bien être le dernier pour José, tant il peine à trouver des coéquipiers. La relation duettiste lui manquera, même si l'esprit sportif continuera à le pousser dans l'engagement bénévole : « je suis toujours disponible lorsque le club organise des manifestations ou des animations dans les écoles. J'ai besoin de ce lien social, de cette ouverture aux autres que le sport m'a offert ».

Une ouverture aux autres

Pour l'heure, José qui est licencié au Chartres Métropole Triathlon, se prépare pour les mondiaux de duathlon qui auront lieu en Espagne le 24 septembre. Au pro-

Brèves

A l'Odyssée :

Journée Basket avec l'UBCM
Samedi 20 août de 10h à 18 h.

Football Club de Chartres : une saison honorable

(en photo : Aziz Benwadih).





Handball : une montée rapide en nationale 2

(en photo : Sasa Mitrovic).

Le 2 septembre

Randonnée semi-nocturne

La ville de Chartres, en partenariat avec la section randonnée de l'Horizon de Beaulieu, organise la 6^e édition de la balade semi nocturne, le vendredi 2 septembre. Les randonneurs pourront, à cette occasion, découvrir le patrimoine chartrain illuminé.

Deux circuits leur seront proposés :

L'un de 5 km, départ 21h de la place Billard : un petit parcours familial tracé dans le centre historique de la Ville, destiné à tous, petits et grands.

Le second de 13 km, départ 20h30 de la place Billard : un grand parcours dans une partie de la Vieille Ville, avec un passage devant le nouveau complexe sportif squash/badminton. Un point ravitaillement sera installé près du stade Jean Gallet.

Pour clôturer la soirée, un pot de l'amitié est prévu place Billard à partir de 22h.

Randonnée gratuite. Plan de route fourni au départ. Prévoir une lampe de poche.



Vacances de juillet

Stages au Forum

Du 4 au 9 juillet

10 h à 12 h

• Décoration sur objets

A partir de 8 ans.

Demandez le programme et fournitures à l'accueil (fournitures non fournies).

• Batterie et percussion,

de 5 à 11 ans.

• Baby gym, à partir de 4 ans.

• Poterie, à partir de 4 ans.

Samedi 9 juillet de 10h à 12h30.

• Danse orientale, à partir de 6 ans, 14 h à 16 h.

• Hip-hop, de 9 à 12 ans.

• Mosaïque Et Vitrail,

à partir de 6 ans : mosaïque et

à partir de 8 ans : vitrail.

Du 11 au 13 juillet

10 h à 12 h

• Décoration sur objets

A partir de 8 ans.

Demandez le programme et fournitures à l'accueil (fournitures non fournies).

• Batterie et percussion,

de 5 à 11 ans.

• Baby gym, à partir de 4 ans, 14 h à 16 h.

• Loisirs créatifs, de 4 à 7 ans 14 h à 17 h.

• Magie et ballon sculpté,

à partir de 7 ans.

Du 18 au 23 juillet

10 h à 12 h

• Décoration sur objets

A partir de 8 ans.

Demandez le programme et fournitures à l'accueil (fournitures non fournies).

• Baby gym, à partir de 4 ans.

• Batterie et percussion,

de 5 à 11 ans.

Samedi 23 juillet de 9h30 à 12h.

• Danse orientale, à partir de 6 ans, de 14 h à 16 h.

• Loisirs créatifs, de 4 à 7 ans de 14h à 17h.

• Magie et ballon sculpté,

à partir de 7 ans.

Renseignements au Forum, Association du quartier de la Madeleine
BP 802 Chartres - tél. : 02 37 88 45 04 ou 02 37 90 74 59

Mail : forum-madeleine@sfr.fr

Vers une Ecole
des Arts à Chartres

Un projet pour 2012

La création d'un Ecole des Arts avait été annoncée en 2008 par la municipalité. Le projet avance, et son Comité de Pilotage vient d'être constitué. Les précisions d'Isabelle Brochet, adjointe à la Culture.



Isabelle Brochet devant la belle façade arrière du « Parloir aux Bourgeois ».

On connaît l'étendue du patrimoine chartrain qui vient de la longue tradition incarnée notamment par l'Evêque Fulbert en l'an mille. A l'époque, ce prélat avait constitué ce qui fut appelé « l'école des arts libéraux », célèbre dans toute l'Europe, et qui avait pour tâche d'enseigner l'ensemble des connaissances de son temps, spécialement dans les domaines des sciences et des arts.

Aujourd'hui, cette tradition persiste à travers deux disciplines qui sont au meilleur niveau, le vitrail et son Centre International, et puis la mosaïque qui devient chaque année davantage une véritable institution chartreuse, à rayonnement international.

« Il faut y ajouter les enseignements dispensés par des lycées de l'agglomération en matière d'arts plastiques et d'histoire de l'art », précise Isabelle Brochet, qui ajoute « que la politique constante de la Ville de Chartres a été de valoriser cette

tradition à travers le Chemin des Arts », véritable vitrine des diverses formes d'expressions artistiques contemporaines. On en découvre des œuvres, notamment à la Chapelle Saint-Eman, au Prieuré Saint-Vincent et à la Collégiale Saint-André. Les ateliers d'artistes en font également partie. « L'Ecole des Arts viendra compléter et consacrer cette démarche que nous menons depuis 2001. »

La Ville a logiquement commencé par renforcer l'un des deux piliers principaux de la future école, en installant toutes les formations dispensées par le Centre International du Vitrail dans les locaux de l'ancienne école Gérard Philippe. La future Ecole des Arts trouvera probablement son siège dans l'ancien « Parloir aux Bourgeois », qui fut le premier Hôtel de Ville de Chartres, rue des Changes. La Ville de Chartres a engagé l'acquisition progressive de cette belle maison du XIII^e siècle, qui abrite notamment des fresques remarquables.

« Il ne s'agit pas de rivaliser avec les grandes écoles des Beaux-Arts qui existent déjà en France. Celles-ci sont d'ailleurs en train de se regrouper pour mieux affronter la concurrence des universités étrangères, par exemple celles du Mans et de Tours. En revanche, notre pays manque d'écoles préparatoires à ces grandes écoles. Là est le créneau chartrain, au sein d'un réseau régional. »

On y enseignera toutes les disciplines fondamentales, du dessin à la sculpture en passant par la peinture, à côté des deux piliers spécifiques à Chartres, le vitrail et la mosaïque.

Un Comité de Pilotage vient d'être constitué, sous la responsabilité d'Isabelle Brochet, qui va définir précisément ce projet, avant sa présentation au Conseil Municipal, dans un an.

La future école n'aura pas pour seule vocation l'enseignement, « mais elle devrait être également un lieu d'expositions et de rencontres artistiques ».

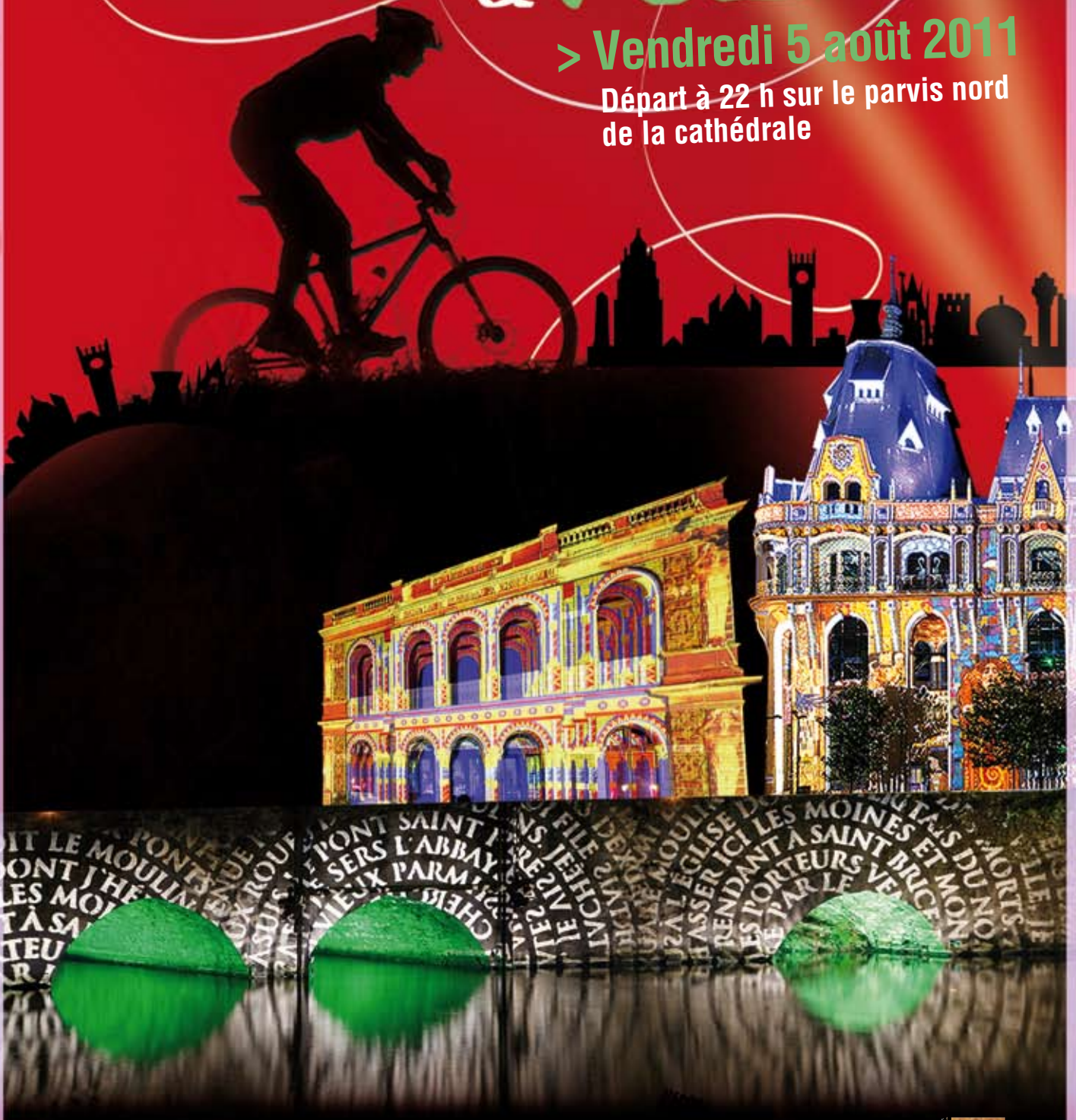
Chartres

en lumières

à vélo

> **Vendredi 5 août 2011**

Départ à 22 h sur le parvis nord
de la cathédrale



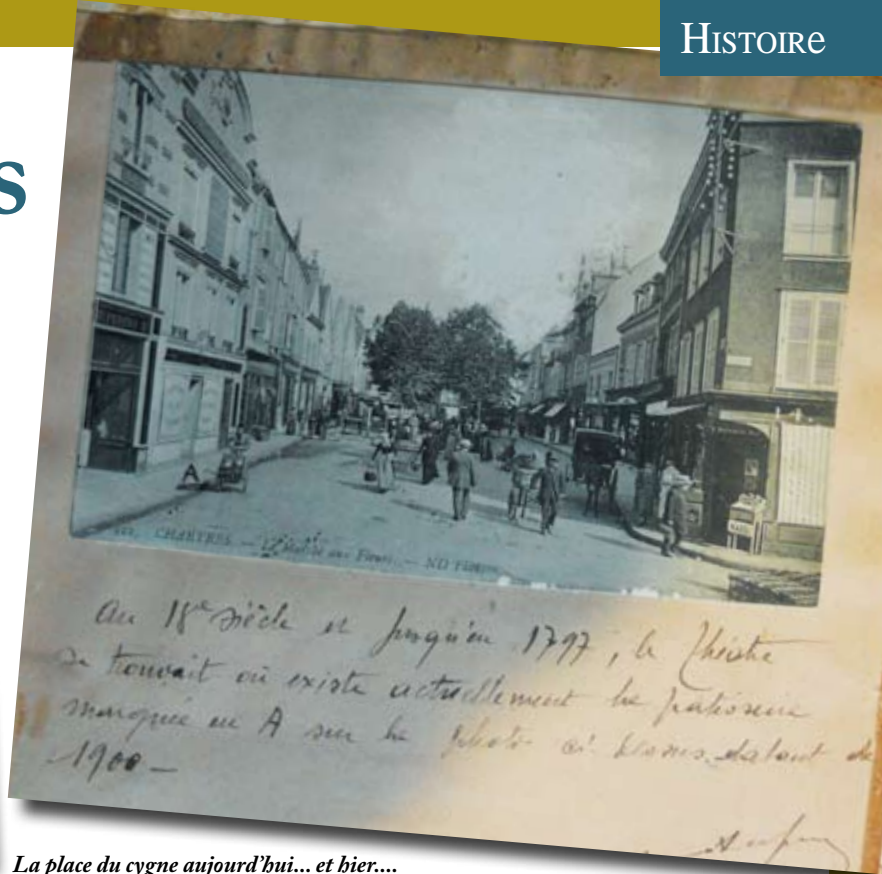
Pour votre sécurité :

N'oubliez pas de vérifier l'éclairage de votre vélo / Respectez le code de la route / Soyez prudent !

Les participants doivent être personnellement assurés.



Les premiers théâtres de Chartres



La place du cygne aujourd'hui... et hier...

« Ce Palais était le lieu le plus profane de la ville, lieu qui n'est dédié synon à l'exercice de danses satiriques des amoureux, et où les basteleurs jouent ordinairement leurs farces et apprennent aux ruffians à desbaucher les honnestes femmes mariées et à violer les vierges chastes, à crocheter chambres et buffets, à tenir des bacchanales, brelants de dés et de cartes, et brief, à commettre toute semblables impiétés. » ?

Quel lieu fustigeait donc ainsi l'auteur du *Journal des choses les plus mémorables advenues à Chartres et ès environs, de l'année 1579 jusqu'à février 1592* ? Tout simplement le Palais des Noces, une grande salle louée à l'étage d'un immeuble pour des banquets de mariage et divers spectacles à caractère plus ou moins théâtral.

En effet, bien avant le Théâtre actuel, dont l'année 2011 marque le 150^e anniversaire (voir *Votre Ville* n° 100, avr. 2011), trois sites au moins accueillirent des spectacles à Chartres. Au Palais des Noces, utilisé dès 1583, succédèrent, vers 1777, le Grand Four, un édifice nouvellement bâti, puis en 1793, la salle « Sainte-Foy », aménagée dans l'ancienne église (voir notre article dans *Votre Ville* nov. 2007).

Le Palais des Noces s'ouvrait sur la rue de la Volaille (Marché au Bled) et sur la rue de l'Épervier

(Petit Cygne), jouxtant l'église Saint-Saturnin. Deux descriptions, de 1540 et de 1671, ainsi que le plan de l'ingénieur Quévanne en 1793, permettent de l'imaginer. Avec la salle du Grand Four, construite non loin de là, comme l'atteste un document de 1794 : « Au mois de juillet 1772, le sieur Hoyau, ancien cartier-imagier, commença la construction d'une salle de spectacle sur un terrain situé sur le derrière du Grand Four, en face de l'église Saint-Saturnin », Chartres se dota pour la première fois d'un véritable théâtre. Loué par Lemoine, le pâtissier voisin qui s'engageait à entretenir « le théâtre avec ses coulisses, machines et décorations », le nouveau site était bien équipé : foyer, salle à l'Italienne de 300 places, fosse d'orchestre, parterre, deux rangs de loges et deux petites loges d'avant-scène, lustre de bois avec quatre chandelles, rampe de six lampions, chandelles pour la scène et décorations de toiles peintes suspendues à des châssis

mobiles. De plus, annonçant nos « complexes » actuels, il offrait au public l'agrément d'un café, d'un billard, d'une boutique de fleurs et d'une table d'hôte servie par Lemoine. Les conditions d'évacuation de ce lieu un peu confiné, peu satisfaisantes, incitèrent l'administration révolutionnaire à le fermer.

C'est ainsi que, d'abord implanté au coeur de la ville, le quartier du théâtre se déplaça vers sa périphérie.

Juliette Clément,
Présidente de la Société
archéologique d'Eure-et-Loir,
Directrice des Publications
Recherches et clichés,
**J. Clément : emplacement de
l'ancienne comédie du Grand
Four (fonds Leprince, Service
Patrimoine, Médiathèque de
Chartres).**

**SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
28000 Chartres
02 37 36 91 93,
sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr**

À la recherche du temple perdu



Fig. 1. Le mur qui borde la cour centrale

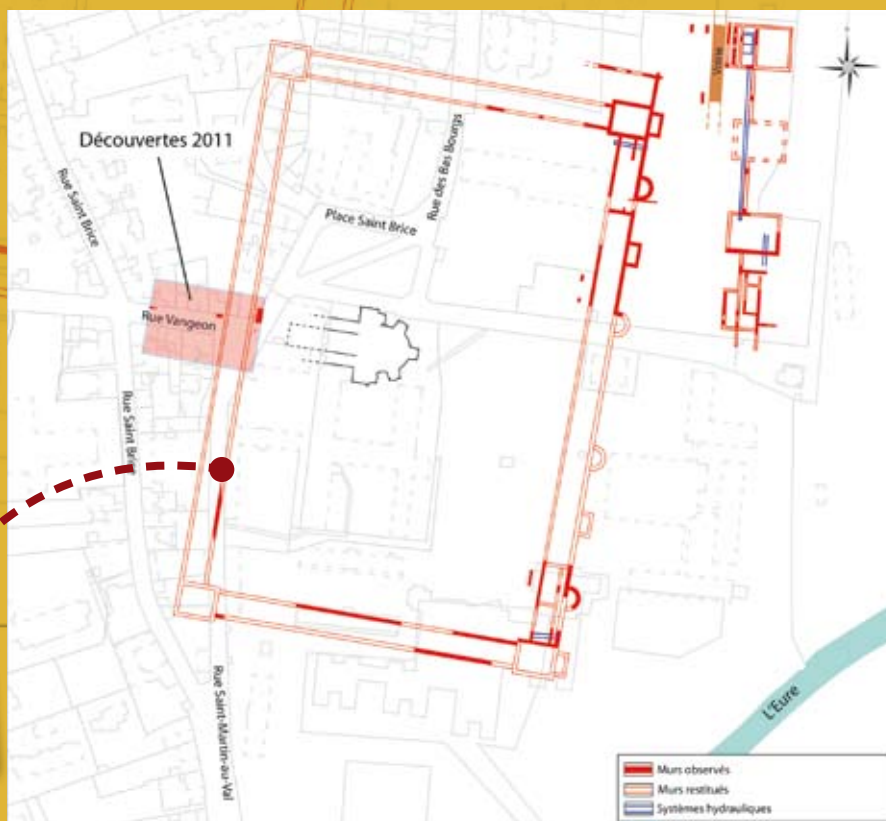


Fig. 2. Plan d'ensemble du monument

Avons-nous trouvé « LE » temple ?

C'est la question que se sont posée les archéologues du service municipal d'archéologie, en surveillant, en janvier dernier, l'enfouissement des réseaux aériens de la rue Vangeon.

Depuis que le complexe monumental gallo-romain de Saint-Martin-au-Val a été reconnu dans les années 2000, la localisation du temple, indispensable pour affirmer qu'il s'agit d'un sanctuaire, restait une énigme.

Or, les tranchées de la rue Vangeon, ont livré sur ce point des éléments très intéressants. Deux imposants murs, de trois mètres de large, ont été mis au jour, en

haut et en bas de la rue. Ils délimitent l'emplacement d'un vaste bâtiment gallo-romain d'une trentaine de mètres de long (fig. 2), à l'intérieur duquel s'étend un sol soigneusement maçonné. Un troisième mur, à l'angle de la rue Saint-Martin-au-Val (fig. 1), indique que cet édifice se raccordait au portique ouest du monument et communiquait vraisemblablement avec la cour centrale.

Il est probable qu'il s'agisse des vestiges du temple. C'est dans ce bâtiment sacré, interdit au public, qu'est abritée la statue du dieu. L'autel du culte se trouve dans la cour, devant le temple. Il est visible de tous. Cette disposition est classique dans les sanctuaires antiques. Elle a donné naissance dans notre langue au terme « profane » de pro signifiant « devant »

en latin et de fanum, « temple ». Il désigne primitivement « celui qui reste devant le temple » c'est-à-dire celui qui est dépourvu de tout caractère religieux.

Quand au dieu qui était honoré dans ce temple, il n'a toujours pas daigné nous faire connaître son nom !

L'archéologie en ligne !

Depuis le 6 mai, vous pouvez découvrir toutes les missions du service Archéologie de la Ville : prévention, recherche, conservation des collections, animations tout public, ateliers scolaires... grâce au nouveau site internet <http://archeologie.chartres.fr> !

Bonne visite !

La chronique des jardiniers de la Ville

La lavatère

Si vous cherchez pour votre jardin une plante peu exigeante, qui pousse rapidement, qui fleurit abondamment tout l'été, choisissez la lavatère.

Cette très belle vivace arbustive possède tous les atouts pour prendre place dans les massifs de votre jardin, ou en jardinière et même en potée.

Elle pousse très vite, possède un joli feuillage vert argenté et se couvre de juin à octobre d'une multitude de fleurs aux tons très nuancés, allant du blanc pur au rose foncé.

Cette plante d'une hauteur de 1,50 m à 2 m, très légère est peu exigeante sur la nature du sol mais aime une exposition ensoleillée.

Son entretien se limite à une taille en fin d'hiver (ne pas hésiter à tailler court). Si elle pousse dans un sol frais elle donne une longue floraison. Si la lavatère est plantée en pot ou en jardinière, il lui faut de fréquents arrosages. Ses branches plient facilement il est donc parfois nécessaire de la tuteurer.

Si cette plante est remarquable elle a quand même quelques petits défauts : elle ne résiste pas aux grands froids et elle a une durée de vie assez courte (4 à 5 ans). En revanche, elle se bouture facilement.

Son association avec des rosiers est parfaite, mais le bleu de la lavande ou du Pérovskia sera aussi de bon goût. Pour une touche plus contemporaine elle pourra être associée avec des graminées. Quelques variétés de lavatère : 'Red rum' de petite taille, 'kew rose' très florifère, 'Roséa' superbe grappes de fleurs ou 'Chamallow' au fleurissement soutenu tout l'été.

Nous utilisons de plus en plus cette plante dans les massifs de la ville. On en trouve par exemple sur l'esplanade de la Résistance, le long du chemin de Mémoire.

Au Théâtre Portail Sud



**NÉNÉ ET BICHOKO DANS
« ON FAIT RIEN TOUT DE
SUITE OU ON ATTEND
ENCORE UN PEU » ?**

Two-men show

Du 30 juin au 10 juillet

21h le jeudi, 20h et 21h30
le vendredi et le samedi 2 juillet,
20h le samedi 9 juillet,
16h le dimanche.

15€ (plein tarif)/13€ (tarif
groupe)/11€ (tarif abonnés).



FLAGADELLE ET PIKAQUETTE

Spectacle pour enfants

Du 1^{er} au 9 juillet

18h le jeudi et le vendredi,
11h le samedi et le dimanche.
7€ (tarif unique).

PATRICK PÉRALTA EN CRISE

One man show

Du 14 au 24 juillet

21h du jeudi au samedi, 16h le
dimanche, 19h30 le samedi 16
juillet.

15€ (plein tarif)/13€ (tarif grou-
pe)/11€ (tarif abonnés).



LE MIROIR AUX ALLUMETTES

Comédie

Du 18 au 28 août

21h du jeudi au samedi,
16h le dimanche.

15€ (plein tarif)/
13€ (tarif groupe)/
11€ (tarif abonnés).

Renseignements

et réservations :

15 euros plein tarif/

11 euros abonnés

8, cloître Notre Dame

28000 Chartres.

info@theatreportailsud.com

Téléphone : 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

Le coin des philatélistes

Et pour terminer ...

Cette 38^e chronique philatélique autour de Chartres mettra un terme provisoire à cette présentation d'un patrimoine méconnu avec deux curiosités d'ici et d'ailleurs.

La première valeur est française, disons plutôt régionale. En 2009, la poste émet des carnets dont le sujet est le patrimoine régional, un carnet par région. Mais ces carnets ne seront vendus que dans la région concernée. Donc un passionné de Chartres qui vit à Saint-Etienne n'a pas pu se le procurer sur place ! Et quand on sait que l'oblitération Premier Jour de ce sujet chartrain était localisée à ... Nogent-le-Rotrou, on comprend mieux pourquoi le très sérieux catalogue Yvert et Tellier ne répertorie pas ces émissions ! Dommage pour Charlemagne que l'on voit déposer des reliques offertes par Constantin sur l'autel d'Aix-la-Chapelle !

Autre valeur chartraine qui nous vient d'Antigua et Barbuda. Issue d'un feuillet intitulé « Millennium » et émis en l'an 2000, on y voit un mystérieux arc-boutant !

La date de 1260, inscrite sur ce timbre, veut rappeler l'année de la dédicace, de la consécration de la cathédrale... Mais heureusement que c'était écrit dessus !

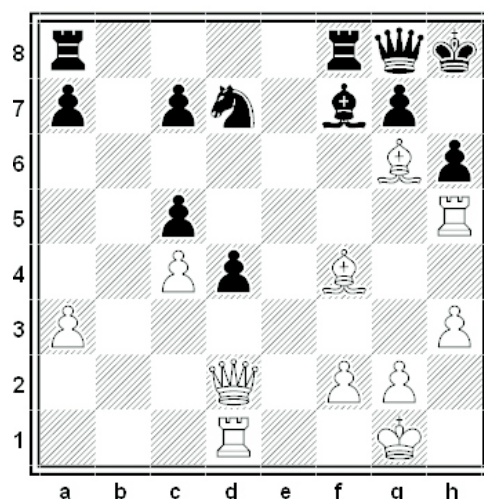
Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle
Philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr



Echecs
Problème n°9

Trouvez l'astuce !

Dans ce problème les blancs matent en 4 coups.
Les blancs ont le trait.



Solution page 53.

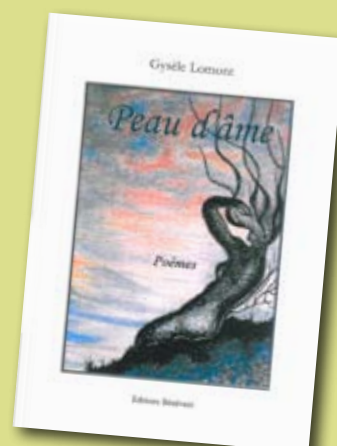
Pour jouer aux échecs à Chartres,
contactez Nigel DUKE
au 06 88 01 15 56,
email : nigel-duke@orange.fr ou
consulter notre site web :
www.chartres-echecs.fr

Association Jeanne d'Arc,
89 rue du Grand-Faubourg,
28000 Chartres.

Vient de paraître Peau d'âme

Un recueil de poésies écrites par une Chartraine, Gysèle Lomont,oureuse de la nature et de la peinture, vient de paraître. En vente dans les librairies et

à la FNAC ou par commande écrite (à Gysèle Lomont, 6bis rue de Chateaudun – 28000 Chartres. 11€ + 3€ de frais d'envoi).



Les jeux de l'été !

N	I	A	R	R	E	M	S	I	O	B	R	E
G	A	B	R	E	U	V	O	I	R	O	O	M
P	E	T	I	O	N	A	E	P	L	U	U	U
L	S	O	A	L	G	E	R	N	E	R	L	A
A	A	R	F	N	L	A	A	I	A	D	I	L
N	I	O	O	S	I	A	L	L	N	I	E	L
C	N	C	N	A	S	L	R	I	S	N	R	I
H	T	A	D	B	L	T	U	D	L	I	S	U
E	E	R	E	L	L	I	U	O	N	E	R	G
A	M	N	U	O	R	O	G	O	M	R	E	G
U	E	U	R	N	E	I	G	R	E	E	I	R
X	M	T	S	S	I	S	Y	M	E	S	S	U
C	E	E	N	R	S	E	A	E	E	E	I	O
A	A	S	F	A	I	D	T	S	R	R	O	B
R	L	R	A	P	O	R	A	O	I	V	B	U
P	C	A	M	E	V	O	P	O	P	O	M	A
E	U	T	I	E	A	B	L	I	S	I	A	F
S	A	I	N	T	L	U	B	I	N	R	R	E
L	E	H	C	I	M	T	N	I	A	S	F	T

Rues mêlées

Dans cette grille, se cachent les noms de toutes ces artères chartraines. Il vous restera quelques lettres, qui prises dans l'ordre vous donneront le nom d'un écrivain et poète du patois beauceron, qui est décédé il y a tout juste 100 ans, et dont une rue rappelle le souvenir.



RUES

Ablis
Abreuvoir
Alger
Bois-Mer-rain
Bourdi-nière
Carnutes
Corot
Famin
Faubourg
Guillaume
Galilée
Grenouillère
Lait
Lavoisier
Lin
Moulin à tan
Orléans

Ormes
Patay
Péan
Pétion
Planche aux carpes
Réservoirs
Rouliers
Sablons
Saint Lubin
Saint Michel
Sainte
Même

ALLÉES

Carmel
Framboisiers

AVENUES

Aligre
Neigre

IMPASSES

Bordes
Tripot

PLACES

Billard
Epars
Fondeurs
Spire

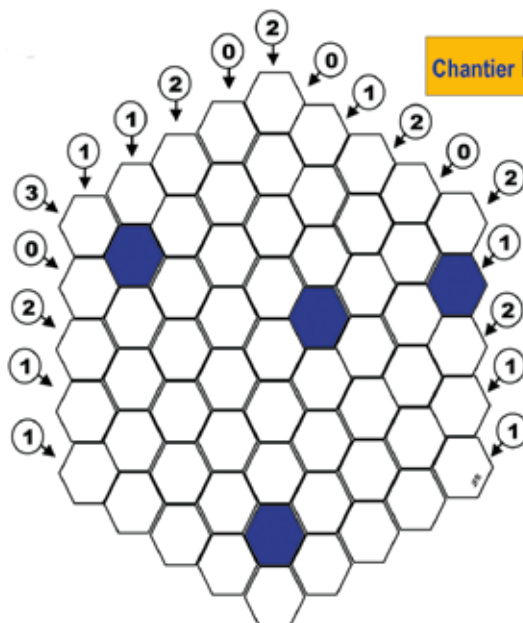
Pavés de Chartres

Voici le plan pour disposer 10 pavés violines sur cette terrasse. Il y en a déjà 4!

À vous de placer les six autres!

Pour vous aider on vous donne le nombre de pavés à placer dans certains alignements.

Mais attention : aucun pavé violine ne touche un autre violine...



Le compte est bon

Il faut placer entre chaque timbre de chaque ligne les signes opératoires nécessaires pour obtenir le résultat demandé.

$$\text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} = 3$$

$$\text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} = 8$$

$$\text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} = 13$$

$$\text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} = 48$$

$$\text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} \quad \text{7} = 56$$

ENIGME Chartrains à vélo....

A l'occasion d'une animation en ville, Daniel, François, Gilberte, Claude et Michel empruntent un VTT. Les vélos sont de couleurs différentes.

Quelle est la couleur du vélo de chaque participant, sachant que :

- à mon avis, le plus beau est le vert !
- Gilberte regarde son ami monter sur le vélo rouge.
- François et Daniel ne veulent ni du vélo bleu, ni du rouge.
- Claude hésite entre le noir et le « fluo », mais il n'en prendra aucun autre.
- Michel et François pédalent à côté du cycliste au vélo noir et Claude vient se joindre à eux.

Le touriste et l'escabeau

Un touriste qui désire prendre des photos dans la cathédrale se présente à l'entrée avec un escabeau de 5 mètres de long. On lui refuse l'entrée sous prétexte que les objets d'une longueur de plus de 4 mètres ne peuvent être introduits dans l'édifice...

Le touriste se rend alors chez un menuisier et lui demande de réaliser un grand étui, mais léger, pour y ranger son escabeau...

Le lendemain, notre touriste retourne à la cathédrale où on le laisse entrer sans problème... avec son escabeau.

Comment est-ce possible ?

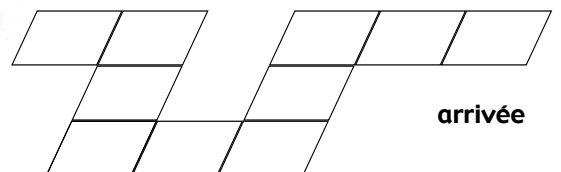
Le dé ... tourné

On fait basculer ce dé autour d'une arête (sans le faire glisser) case après case. On doit l'amener ainsi sur la case arrivée.

Quel sera alors le nombre indiqué sur la face ?



départ



arrivée

Mots fléchés

Vacances, loisirs, tourisme...

Protégées
Rele

Proposées par l'office de tourisme

Cueille Pas à moi
Train

Cession
Diocèse ormais

Bal

Baudet
Foyer

Cintré Brillante
Notions

Truc sans fin
Tripotées

Course de juillet
On s'y balade

Jeu
Piscine

Roi à Angers Bus
Appuyé

Accord de touriste
Atome

Petite Patronne
Époque

Possessif
Axa

De foie parfois
Monnaie

La tête y repose

Vieille cité
Rabais

Pestions
Chaque jour

Catolán chez Marcel

Famille d'âne

Qui est du métier

Parfait pour l'écolier

Se passent au bac
Été capable

Pronom

Déclamés

Centre aéré

Amener
Chaud

Essayer
De petite bouche

Finement touché

Tirés le 14
Note

Adjectif
Plat à l'envers

Volume

Acéré

Note
Précède devant

Réfléchi

En langue d'origine

Signala

Durement
Pèse lettres

À lui

Fin touristique

© JFR 2011

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Du 1^{er} juillet au 27 août,
à la Maison du Saumon

Les villes jumelles s'exposent



Cette exposition sur les jumelages de Chartres intéresse à la fois les Chartreains et les touristes venus de plus loin. Ils découvrent une histoire riche et variée.

Les jumelages de Chartres remontent aux années 50 pour Ravenne en Italie, Chichester en Angleterre et Spire en Allemagne et les échanges sont toujours aussi vivants aujourd'hui.

Réalisée avec le concours de l'Association des Jumelages de Chartres, l'exposition propose une mise en avant des 6 villes jumelées avec la Ville de Chartres à savoir : Chichester (Angleterre), Spire (Allemagne), Ravenne (Italie), León (Espagne), Evora (Portugal) et Bethléem (Palestine). Chaque ville est présentée à travers des cartes, panneaux, affiches

et différents objets, certains typiques et emblématiques, d'autres ont marqué et marquent encore les anniversaires de ces jumelages.

La ville de Sakurāi (Japon), avec qui Chartres a signé un pacte d'amitié en 1989, est particulièrement mise à l'honneur : des dessins d'enfants (dessins réalisés par les enfants de Sakurāi il y a 10 ans et d'autres réalisés aujourd'hui) sont exposés ainsi que de nombreuses figurines et objets insolites tels que le « Masu », gobelet carré utilisé jadis comme outil de mesure pour le riz.

L'Office de Tourisme de Chartres et l'Association des Jumelages de Chartres tiennent à remercier les Offices de Tourisme du Japon, d'Italie, de Palestine, d'Espagne et d'Allemagne, le British Council, la société Publimark ainsi que les différents partenaires ayant participé à cette exposition.

Bon plan !

• Envie de vous baigner à l'Odysée ?

Vous pouvez désormais retirer vos billets d'entrée à la piscine auprès de l'Office de Tourisme (Place de la Cathédrale) ouvert tous les jours sans interruption (du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 – dimanche et jours fériés de 10h à 17h30).

A vos agendas

Visites à thème à 14h30 :

« Chartres, cité médiévale »

les 7, 9, 16, 21, 23, 28 et 30 juillet ; les 4, 6, 11, 13, 18, 20, 25 et 27 août.

NOUVEAUTÉ !

« Il était une fois la Porte Guillaume »

les 24, 27 et 31 août.

Deux options sont proposées : la visite simple ou la visite suivie d'une pause goûter à la Maison du Saumon.

Visites pour enfants

à 14h30 : « Raconte-moi

l'histoire de Chartres »

les 23 juillet et 27 août.

Visites nocturnes :

« Chartres en Lumières »

à 22h30 en juillet et à 22h en août : les 9, 16, 23 et 30 juillet ; les 6, 13, 20 et 27 août.

« Chartres en Lumières Privilège »

(incluant une visite de la crypte de la cathédrale aux chandelles) à 22h, les 8, 15, 22 et 29 juillet et les 5, 12, 19 et 26 août.

Plus d'informations sur nos expositions, conférences et visites :



Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !

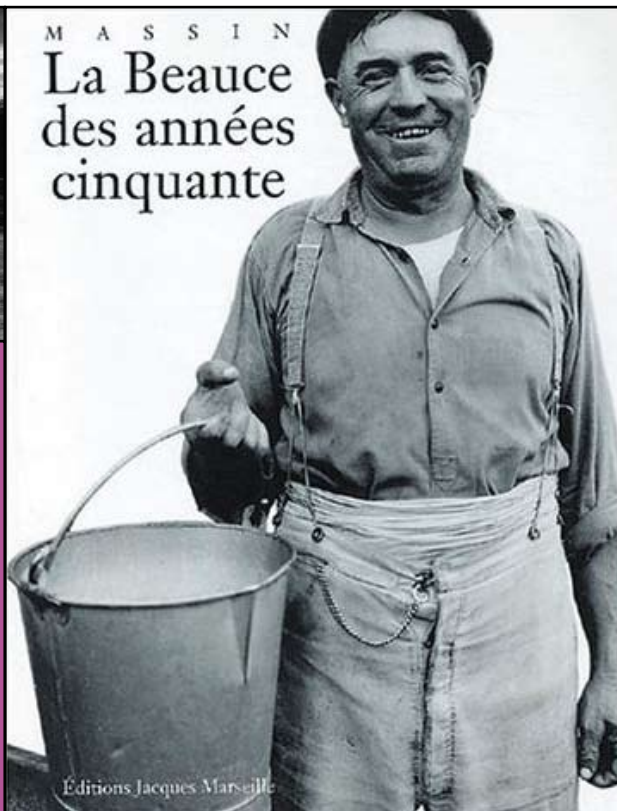
Office de Tourisme de Chartres /
Chartres Convention & Visitors
Bureau Tél. : 02 37 18 26 26
E-mail : info@otchartres.fr

Une expo à la bibliothèque Louis-Aragon

La Beauce des années 50



Par Massin, graphiste, écrivain, éditeur et photographe, originaire de la Bourdinière Saint-Loup.



L'exposition présente une sélection de photographies prises le long de la nationale 10 et dans la région d'Orgères. Les clichés en noir et blanc évoquent la vie à la ferme, les travaux des champs et une façon de vivre aujourd'hui disparue.

Robert Massin a été marqué dans sa jeunesse par les plaines traversées de poteaux télégraphiques, par l'horizon rectiligne sur lequel pèsent parfois des nuages lourds. Il porte un regard sensible sur les paysans qu'il connaît bien.

Pour en savoir plus, les souvenirs et les commentaires de l'auteur sont à lire dans le livre *La Beauce des années cinquante* qu'il a publié en 2003 aux éditions Jacques Marseille.

« *Quoy voyant, Gargantua y print plaisir bien grand sans aultrement s'en vanter, et dist à ses gens : « Je trouve beau ce », dont fut depuis appelé ce pays la Beauce.* » *Gargantua, Rabelais.*

**Bibliothèque Louis-Aragon
Forum de la Madeleine.
Du 5 juillet au 3 septembre.**

**Horaires d'été :
du 5 juillet au 27 août
inclus :**

Médiathèque l'Apostrophe
• Du mardi au vendredi
de 13h30 à 19h.
• Le samedi de 10h à 18h.

Bibliothèque Louis-Aragon
• Du mardi au vendredi
de 14h à 18h.
• Le samedi de 10h à 12h30
et de 14h à 17h.

A l'Apostrophe,
du 6 juillet au 27 août

La fourmi et le marteau

Une exposition de
Konrad Loder, artiste
plasticien-sculpteur.



Konrad Loder, est né à Munich mais vit et travaille à Paris. Il est l'auteur de la résille intérieure de la médiathèque l'Apostrophe.

Cet artiste crée des sculptures en les transformant, en les mettant en mouvement, soit par un acte sculptural très simple, soit par un processus mathématique compliqué.

Il aime les formes géométriques et les volumes qui peuvent être agencés de multiples façons et prendre des places variables dans l'espace.

Il utilise des matériaux simples, le zinc, le bois, l'acier, le plâtre, le caoutchouc, qu'il récupère et qu'il détourne de leur utilisation.

Médiathèque l'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

A la collégiale Saint-André

L'Eté à Chartres d'Antonio Saint Silvestre

Depuis le 25 juin, Antonio Saint Silvestre est en villégiature à Chartres En effet il propose deux expositions dans le cadre du Chemin des Arts pour cet été 2011.



L'une à la Collégiale Saint André, pour y présenter son exposition « *Le monde est fou, j'adore ! ça continue ...* ». Cette présentation foisonnante de sculptures d'enfants, d'animaux, d'objets dans cette magnifique collégiale du X^e siècle prend une dimension tout à fait étonnante. Chacune des trois magnifiques

cages empaquetées « *à la Cristo* » de centaines de mètres de tulle de couleur, nous invite à pénétrer dans un univers singulier. Que ce soit « *la Salle du Trône* » où des enfants du monde entier sont gentiment assis sur de très belles chaises, « *le Monde est fou* », sorte de jungle volatile aux couleurs luxuriantes ou « *Paradis perdu* », cabinet de curiosité composé

d'objets quotidiens à découvrir, à admirer ou à fuir, on pénètre à chaque fois dans des mondes à la fois ludiques, incroyables et surprenants. On découvre à travers chaque œuvre un artiste singulier passionné d'art brut, d'art mécanique ou de neuve invention.

L'autre exposition « *Passions* » trouve sa place au Prieuré Saint-Vincent. Vingt huit crucifix y sont magistralement présentés. Cette collection d'œuvres uniques et contemporaines donne à voir des crucifix créés par 28 artistes contemporains de renom ... de Paul Amar à la Petra Werlé, de la Mère François à Pierre Dessons. Ces artistes singuliers ont cédé leur œuvre à Antonio Saint Silvestre, qui collectionne depuis toujours. Il a co-dirigé la Galerie Richard Treger à Paris pendant vingt ans et y a découvert, côtoyé de nombreux artistes. Il nous donne aujourd'hui accès à certains regards de la représentation de Jésus-Christ sur la croix ; ceux d'autres artistes singuliers.

« *Le monde est fou, j'adore ! ça continue* » jusqu'au 21 août 2011, Collégiale Saint-André, du mardi au dimanche de 10 à 19 heures. Entrée libre.

« *Passions* », jusqu'au 28 août 2011, Prieuré Saint Vincent, du mardi au dimanche de 14 à 19 heures. Entrée libre.

Grande journée

Plein air d'arts plastiques

pour la cathédrale

CHARTRES

Samedi 10 Septembre 2011

Ouvert à tous

amateurs, artistes, jeunes, enfants

9h -14h Parvis de la cathédrale

Création inspirée par la cathédrale

Dès 15h Halle Billard

Exposition - vente

18h Vente aux enchères

Prix enfant

- 1 Dessin
- 2 Aquarelle
- 3 Pastel
- 4 Fusain
- 5 Acrylique
- 6 Photographie
- 7 Collage
- 8 Sculpture
- 9 Huile
- 10 ...

*Que le soleil brille, qu'il vente, qu'il pleuve,
Venez nombreux partager un moment de
créativité et de convivialité autour de la
cathédrale...*

*Une matinée pour créer sur le vif,
Un après-midi pour exposer et pour vendre
les oeuvres au profit de la restauration des
vitraux de la cathédrale.*



Avec le soutien de l'Union des
Commerçants de Chartres

Inscription sur place (parvis cathédrale)
Venir avec son matériel

Chartres, sanctuaire du Monde - 06 82 28 63 61 - www.chartres-csm.org - chartrescsm@yahoo.fr

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous !



© Matthias Duvivier - La terrasse des jardins de l'Evêché, un jour de pluie.



© Sébastien Vidy

Les rencontres d'Albert Blanchard

Jean-Pierre Coffe



C'est à l'occasion de sa venue à l'Esperluette pour son dernier ouvrage *Ces messieurs dames de la famille* que je rencontre Jean-Pierre Coffe.

Je me souviendrai toujours de notre première rencontre pour un court métrage tourné à Chartres avec Bruno Solo et Tom Novembre à l'Hôtel Dieu et au parking Châtelet.

Depuis, c'est toujours un plaisir de rencontrer cet homme de cœur qui cultive l'art et la bonne humeur.

Son livre se compose de dix nouvelles, qui mélangent gastronomie et sexe.

Très rabelaisien, Jean Pierre Coffe s'en donne à cœur joie, et pour notre plus grand plaisir.

A lire sans modération !

Au CIV

Formations à la technique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs « Découverte du vitrail » sur cinq jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.



**Du 4 au 8 juillet
et du 18 au 22 juillet :
Verre et plomb**

Coût du stage : 450 euros.

Adhésion au
Centre International
du Vitrail : 35 euros pour 2011.

Informations, réservations :
Centre International du Vitrail
5 rue du Cardinal Pie
tél : 02 37 21 65 72
fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org
www.formations-vitrail.fr

Le Conservatoire de Musique et de Danse

Le Conservatoire recrute



*Musiciens ! Choristes !
Vous résidez
en Eure-et-Loir,
vous êtes musicien
amateur de bon niveau,
venez participer, avec le
Conservatoire de Chartres,
le Grand Chœur du
Conservatoire, la Maîtrise
du Conservatoire et des
musiciens instrumentistes
et choristes du département
d'Eure et Loir, à une grande
aventure musicale.
Venez jouer le :*

Requiem d'Hector Berlioz

• Les 11 et 12 mai 2012.
Chef de chœur : Philippe Fremont.

Le recrutement se fera sur audition pour tous les pupitres de l'orchestre (cordes, bois et cuivres) et les choristes. Niveau instrumental minimum demandé : fin de second cycle des conservatoires, troisièmes cycles et troisièmes cycles spécialisés, amateurs de bon niveau, jeunes professionnels.

Ce recrutement s'adresse à la fois aux grands élèves des conservatoires, aux amateurs de bon niveau, et à tous les musiciens et choristes de l'agglomération et du département souhaitant participer à

cette aventure musicale. Un partenariat est proposé aux ensembles existants (Orchestre Symphonique de Chartres, OHEL, Harmonie de Chartres...).

**Toutes les auditions
ainsi que les entretiens
se dérouleront au
Conservatoire de
Chartres
sur rendez-vous au :
02 37 84 04 72.**

Le Requiem de Berlioz :

Écrit en 1837, il est le requiem romantique par excellence et la partition la plus célèbre de Berlioz avec la Symphonie Fantastique. Les proportions colossales de son instrumentation en font une œuvre rarement jouée et le Tuba Mirum apocalyptique a été décrit comme un cataclysme musical par tous les commentateurs de l'époque.

L'orchestre principal comprend plus de 100 cordes, 20 bois, 12 cors, 4 trompettes, 4 tubas, 16 timbales, 2 grosses caisses, 4 gongs, 10 paires de cymbales. À cet orchestre s'ajoutent 4 ensembles de cuivres disposés stéréophoniquement aux points cardinaux : 16 trompettes, 16 trombones, 6 tubas.

Le chœur est composé d'au moins 80 sopranos, 60 ténors et

70 basses. C'est donc une masse de plus de 400 exécutants qui est réunie sur le plateau.

D'une durée de 90 minutes, ce requiem a été écrit en mémoire des victimes de la révolution de juillet 1830 et a été donné aux invalides lors du transfert des cendres de Napoléon 1^{er}.

« DEMAIN LE VITRAIL »

à la Galerie du Vitrail

Cette exposition présente des œuvres vitrail uniques et originales de douze jeunes talents en cours de formation ou récemment diplômés du Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (Cerfav), situé près de Nancy.

Du 24 juin au 18 septembre, du mardi au samedi de 10h à 19h, les dimanches, lundis et jours fériés de 11h à 13h et de 14h à 19h. Entrée libre. A la Galerie du Vitrail, 17 cloître Notre Dame, face au portail nord de la cathédrale.

Tél./fax : 02 37 36 10 03

www.galerie-du-vitrail.com

E-mail : galtvitrail@wanadoo.fr

STAGES

À L'ATELIER LEZ'ART

L'atelier Lez'Art accueille les enfants, les ados et les adultes dans une ambiance détendue et leur propose des ateliers de dessin, peinture, modelage, scrapbooking, pergamano.

Stage en juillet et août : 9 euros de l'heure, matériel compris.

Pour tous renseignements, contactez Florence Chesneau atelier Lez'Art, 9 rue Charles Coulomb Zone Arago.

Tél. : 02 37 34 46 58 ou

06 83 42 34 01 atelierlezart@orange.fr

CENTRE SOCIAL DE RECHÈVRES

Stage poterie : du 11 au 15 juillet.
Stage danse : du 4 au 8 juillet et du 29 août au 2 septembre.

Bric à Brac de Rechèvres le 11 septembre. Tarif : 6€ les 2m.

Tarifs et horaires :

tél. 02 37 21 33 76

BRIC-À-BRAC QUARTIER DE LA CROIX BONNARD

10^e Bric-à Brac organisé par l'association du quartier de la Croix Bonnard, le dimanche 2 octobre de 7h à 18h. Six mètres minimum pour 18 euros et par mètre supplémentaire souhaité 3 euros. Buffet-buvette. Camping des Bords de l'Eure, rue de Launay.
Contact: 02 37 28 43 84 ou 02 37 28 16 82

UN TERRAIN À DISPOSITION

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation

(vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m² : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m².

Renseignements
tél. 02 37 34 05 13
ou 06 76 59 41 88.

CINÉ CLAP

7 juin : Kitchen stories de Bent Hamer (Norvège, Suède/ 2003). Auditorium de la médiathèque Apostrophe.

AU COMPA

Venez fêter votre anniversaire !

Une manière originale de fêter son anniversaire pour les enfants de 6 à 12 ans. L'enfant et tous ses amis participent à un atelier ludique avant de déguster un gâteau.
9 euros par enfant.

EXPOSITIONS :

«La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ?» prolongation jusqu'au 11 décembre.

Jean-Luc Parant, artiste plasticien «Manger des yeux» jusqu'au 15 août : boules-pains, boules-choux, boules-graines, herbiers et tableaux en relief ont envahi le Compa (10 000 boules). Une façon de questionner les visiteurs sur une terre qui, elle, perd la boule quand un milliard d'individus souffre de la faim et qu'en même temps frappe la « crise agricole ».

Le Compa Pont de Mainvilliers 28000 Chartres
Tél. 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

RÉSEAU SANTÉ OU TABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres .:

Renseignements et inscriptions :
RST28 au 02 37 30 31 05

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Vous êtes ou vous allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure et Loir vous propose :-Des infor-

mations concernant l'ouverture et l'exercice d'une mesure de protection juridique.-Un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer. Service gratuit et ouvert à tous. Renseignements ou rendez vous:
tél 02 36 15 90 00. itf@udaf28.fr

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Dans la vie de couple, il est probable de traverser des moments difficiles. Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, L'U.D.A.F vous propose de rencontrer la Conseillère conjugale et familiale.

Pouvoir réamorcer le dialogue, se dire les choses en présence d'une tierce personne bienveillante et neutre permet de relativiser, d'apaiser les tensions et de trouver des solutions.

La conseillère conjugale et familiale vous écoute, vous accompagne, vous aide à comprendre et clarifier ce que chacun vit.

C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel
UDAF tél. 06 33 44 24 34.

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au Centre hospitalier Louis Pasteur, le mercredi 7 septembre de 14h à 16h, dans le service du Dr Lesvesq au 5^e étage, ainsi qu'à l'Espace Santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) 11 rue du Dr André Haye à Chartres, le mardi 13 septembre de 10h à 11h30. Renseignements tél. 02 37 31 49 34.

VIA 28

L'association Via 28 a mis en ligne un portail internet dédié à la vie associative. Vous y trouverez l'actualité liée au secteur associatif, un agenda permettant d'annoncer des événements, des ressources documentaires et un annuaire départemental des associations.

www.via28.asso.fr

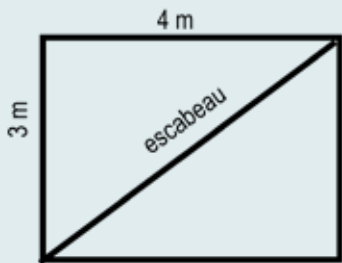
AU FIL DE LA VOIX

Nouveau numéro de téléphone de l'association : 06 79 68 30 65.

SOLUTIONS DES JEUX D'ÉTÉ (p 42, 43)

Le touriste et l'escabeau

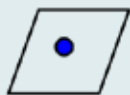
Le touriste a acheté un étui de 4 mètres sur 3 mètres (ce qui lui autorise l'accès à la cathédrale). Et il place son escabeau comme sur le croquis. Cela rappelle fortement l'histoire du carré de l'hypoté-nuse d'un triangle rectangle !!!
Vous pouvez vérifier en traçant les mesures en centimètres.



Le compte est bon

Voici une possibilité pour chaque ligne.
 $(7 + 7 + 7) : 7 = 3$
 $[(7 \times 7) + 7] : 7 = 8$
 $(7 + 7) - (7 : 7) = 13$
 $(7 \times 7) - (7 : 7) = 48$
 $7 \times [7 + (7 : 7)] = 56$

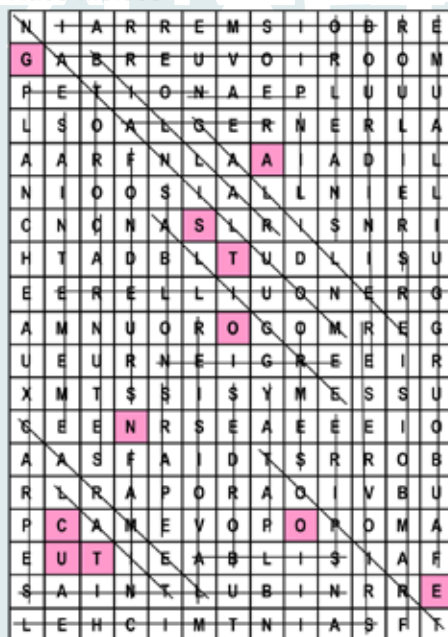
Le dé ... tourné



Réponses de l'énigme :

Daniel a le noir ; François, le vert ; Gilberte le bleu ; Claude le « fluo » et Michel le rouge.

Rues mêlées

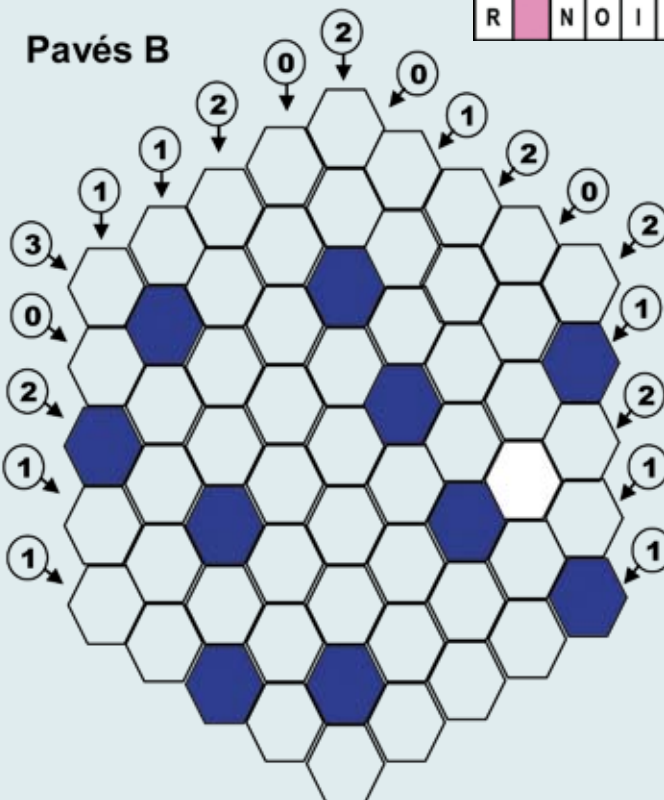


Il restait onze lettres qui vous donnaient l'identité du poète GASTON COUTÉ

SOLUTIONS DES MOTS FLÉCHÉS (p 44)

Solution des mots fléchés du numéro de JUIN 2011		A	S	V	R	I				
T	R	O	P	I	Q	U	E	S		
B	L	E	S	E	T	E				
R	I	T	E	S	A	R				
P	G	R	E	N	O	U	I	L	L	E
P	O	L	E	D	E	N	R	E	E	S
L	I	E	R	R	E	N	I	C		
S	A	I	L	E	R	O	N	F	A	
S	O	N	D	A	G	E	E	M	I	R
M	O	N	I	A	L	E	U	U	N	E
U	N	U	I	R	A	N	I	E	N	S
D	E	M	O	B	I	L	I	S	E	S
P	O	U	S	S	E	E	S	O	N	E
U	R	I	R	A	R	T	H	U	R	
A	X	E	E	T	C	O	H	U	E	
L	R	E	P	E	T	E	R	O		
P	O	I	L	S	I	O	R	L	E	S
U	S	E	E	E	L	U	M	E	R	E
R	N	O	I	S	E	T	I	E	R	S

Pavés B



Tribunes de l'opposition

« Sport pour tous » ou « sport spectacle » : la mairie a choisi... !



La mairie de Chartres choisit depuis plusieurs années de privilégier les équipes premières que ce soit en terme de subvention ou désormais d'équipements.

Le dernier exemple en date est le bassin extérieur de 50 mètres que **la majorité UMP au Conseil Municipal et à l'agglomération, souhaitent financer par vos impôts, pour la modique somme de 4 millions d'Euros !**

4 millions d'euros pour construire un bassin extérieur qui devra permettre d'accueillir, selon le maire de Chartres, des compétitions internationales. **4 millions d'euros pour une compétition tous les 4 ou 5 ans, ne trouvez-vous pas que cela fait un peu cher tout de même !**

Surtout que la mairie oublie de dire que **la plupart des villes** qui choisissent d'accueillir ces grandes compétitions, **installent de façon temporaire des bassins amovibles de 50 mètres**, qui servent de bassins d'échauffement aux sportifs. Est-il nécessaire de prévoir un **investissement permanent aussi lourd ?**

De plus, les enfants scolarisés ont vu les créneaux horaires disponibles diminuer, avec la fermeture des piscines de Chartres et de l'agglomération. Notre groupe a une autre proposition à faire. **4 millions d'euros, c'est la somme nécessaire pour ouvrir de nouveau, la piscine des Vauroux à Mainvilliers.**

Nous proposons donc, **pour préserver l'argent public**, mais aussi pour défendre **le vrai intérêt général, celui de nos enfants dont les créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire ont diminué, que la piscine des Vauroux soit la priorité du budget alloué au sport** de l'agglomération Chartreuse.

Entre le sport d'élite et le sport populaire, nous espérons que la droite saura faire le bon choix.

Contrairement aux subventions qui ne servent qu'aux équipes premières (cf Conseil municipal de juin), nous proposons aussi que **les subventions doivent servir à payer les éducateurs diplômés, les déplacements des équipes, la formation des jeunes, vivier indispensable à tout club ayant de l'ambition, afin de pérenniser les résultats dans le temps et non pas de manière éphémère, comme en ce moment.**

Cela demande un autre projet de politique sportive car **nous avons une conviction : l'avenir est dans la formation sportive des jeunes et des jeunes adultes.**

Le groupe SRC souhaite à chacun d'entre vous un bel été 2011 avec une pensée particulière pour celles et ceux, jeunes et moins jeunes qui, n'auront pas la chance de partir en vacances.

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRÉ

En bas : Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Le pôle gare fait pschit !



La nouvelle version du Pôle Gare présentée par Daniel GUERET, adjoint en charge de ce projet, nous amène à poser la question : le pôle gare est-il encore une priorité pour la municipalité ?

Le projet a été bousculé du tout au tout : ce qui séduisait dans la première version a disparu ; ne demeure que ce qui inquiétait les riverains ; apparaissent de nouveaux sujets de préoccupation.

La dalle surplombant les voies qui avait séduit est supprimée (elle permettait de passer directement de son bus à son train). Un parking géant de 2800 places remplace les petits parkings prévus à l'origine. Une salle sportive et culturelle de 5000 places vient se greffer au cœur du pôle, suscitant étonnement et inquiétude.

On n'a pas fini de subir des embouteillages monstres, à l'arrivée et au départ des trains, au début et à la fin des spectacles et des matchs!

Nous allons donc vers une concentration des difficultés sur l'arrière de la gare, puisque tous les équipements y seront regroupés: gare routière, gare des bus urbains, parking auto géant et nouvelle salle de spectacle !

La nouvelle organisation proposée est surtout en contradiction avec un projet de l'agglomération porté par le sénateur CORNU : l'étoile ferroviaire de Chartres. Il s'agit de créer à moyen terme un tram-train, accompagné de parkings délocalisés, desservant toute l'agglomération.

L'espace dévolu au pôle gare, plus de 32 hectares au cœur de l'agglomération, permettait pourtant d'envisager un aménagement de l'espace qui répartisse mieux les nuisances inévitables.

C'est un projet au rabais qui subsiste aujourd'hui, comme le prouve l'investissement prévu : aux alentours de 12 millions d'euros (part de la ville). Pour mémoire, la ville a investi plus de 16 millions sur les 6 hectares des boulevards du centre ville. Et elle s'apprête à dépenser plus de 32 millions pour le futur Palais du maire. J'en reparlerai dans une prochaine tribune.

Il est évident aujourd'hui que le pôle gare n'est plus une priorité pour la ville. D'ailleurs, quand le président de la SNCF, Guillaume PEPY, a voulu visiter un futur pôle gare, c'est à Dreux qu'il s'est rendu et non à Chartres. C'est ce qu'on appelle voter avec ses pieds...

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr



Une « simple » lettre qui met le feu aux poudres

Fin mai, les commerçants de Chartres reçoivent une lettre signée de la municipalité dénonçant l'installation croissante de moquettes devant les commerces.

On aurait pu imaginer que des personnes âgées se soient pris

les pieds dans ces bouts de moquettes voletant parfois au vent. Auquel cas, il aurait été normal de faire un rappel à la sécurité des personnes. Eh bien, non. Les arguments avancés : cette installation « *dénature les lieux* » et aucune autorisation directe n'a été faite (quid de l'association des commerçants ?)

Alors là, c'est la municipalité que se prend les pieds dans le tapis !

Je mettais opposée à une délibération municipale sur l'augmentation des tarifs des parkings souterrains au motif que cette augmentation allait désertifier encore plus le centre ville. Qu'au lieu de rendre ce parking plus cher, il fallait augmenter sa fréquentation en attirant les gens vers le cœur de Chartres par des animations culturelles, commerciales ou autre...Et pour cela, un véritable partenariat est nécessaire notamment avec les commerçants.

Personne n'a intérêt au conflit. Il ne s'agit pas d'une lutte de pouvoir mais d'une coopération intelligente. Les commerçants participent à l'animation d'une ville. La ville ne serait pas ce qu'elle est sans ses commerces.

Les relations entre les commerçants et la municipalité restent un sujet sensible, vite explosif. Certes, il faut dire les choses. Mais, il eut été raisonnable de réfléchir à trois fois avant d'envoyer ce courrier.

Mais espérons que ce fut une erreur de trajectoire qui n'hypothèque pas l'avenir.

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

L'apparatchik et son prophète

L'opposition réunie a une fois de plus quitté la salle du Conseil Municipal avant la fin de celui-ci, méprisant ainsi des dizaines de délibérations qui engagent la vie de la cité et de ses habitants. C'est devenu un mode de fonctionnement, une forme de hoquet politicien qui saisit monsieur Lebon, monsieur Chevée et leurs colistiers aux alentours de 22h30 – 23h.

Le prétexte est toujours le même : monsieur Lebon s'énerve soudain et crie longuement son dégoût de la majorité et du Maire, ceux-ci étant accusés de l'empêcher de s'exprimer. Pour un bâillonné, cet homme là parle fort. Et puis il se lève, et les autres suivent.

Pourtant, monsieur Bayrou, en visite récente à Lucé, avait certifié, en présence de son représentant Eric Chevée, que le Centre n'était par définition ni de gauche ni de droite. La presse n'a pas rendu compte du commentaire d'Eric Chevée qui a dû se sentir gêné. Car cet homme là est décidément passé à gauche. Nous y voyons l'explication du caractère confus de son commentaire sur le dernier vote du Compte administratif de la Ville de Chartres. Après nous avoir promis un exposé en trois parties claires et bien distinctes, dignes de l'ancien étudiant en sciences politiques qu'il fut, il nous a malheureusement servi une bouillie d'où il ressortait seulement que l'apocalypse à Chartres était pour demain. Il a dû trop lire les prophéties qui prévoient la fin du monde pour 2012.

Désormais isolé, notre prophète est condamné à jouer le jeu de rôles de David Lebon, lui-même pas toujours bien soutenu par ses amis socialistes. Car tenir son leadership politique du fait que l'on est salarié du Parti n'a jamais suffi à fonder une légitimité. Alors, faute de discours cohérent et de propositions construites qui dépasseraient l'anecdote des promesses de gratuité généralisée, notre apparatchik joue l'agressif, comme pour persuader ses « amis » qu'il est bien l'opposant numéro 1. Arrivera-t-il à convaincre, et à recevoir l'investiture du PS et de ses alliés-supplicatifs pour les prochaines élections législatives ?

En tout cas, s'il est serein, cela ne se voit plus après 23 heures. Peut-être ses employeurs sont-ils couchés à cette heure-là...

Pourtant, notre majorité fait tout ce qu'elle peut pour l'aider : ainsi, l'Etat ayant donné son aval à la facilitation des futures primaires socialistes par les collectivités locales, le Député-Maire de Chartres a fait en sorte que les demandes du PS d'Eure-et-Loir soient satisfaites, et au-delà. Ils pourront tenir leurs bureaux de vote dans des lieux publics, là où les Chartrains ont l'habitude de voter. Et cette mise à disposition sera gratuite, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes de France, loin de là. Qui dit mieux ! Qui est le plus républicain, qui est le vrai démocrate ?

Ce qu'ils feront ensuite des résultats de ce scrutin partisan ne nous regarde pas. Notre majorité municipale affiche son unité constante depuis 2001. Elle n'a pas de goût pour les combinaisons et les votes contestés des congrès socialistes.

Mais à considérer l'attention à éclipses, c'est le moins que l'on puisse dire, avec laquelle les socialistes chartrains examinent les affaires municipales, on peut s'inquiéter de les voir prétendre à de plus hautes responsabilités.

Le groupe des élus de la majorité.

Élaboration du dossier de création de la ZAC Pôle Gare



Pourquoi la ZAC ?

La gare de Chartres est aujourd'hui un nœud d'échanges intermodaux au sein duquel les trains, cars départementaux, bus urbains, taxis, voitures ainsi que les vélos et les piétons se croisent au quotidien. Les disfonctionnements du site ont mené la Ville à engager en 2005 une étude de définition. Aujourd'hui, afin de mener à bien l'aménagement du Pôle Gare, une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a été lancée.

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est un outil d'aménagement permettant aux personnes publiques de mener à bien l'aménagement et l'équipement de terrain. Elle est dite « procédure concertée » car elle impose une concertation avec les acteurs économiques et institutionnels, avec les habitants, usagers, ou encore les associations locales préalablement à la création de la ZAC et durant toute l'élaboration du projet.

La concertation

La procédure de ZAC a été engagée par délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2011. Cette délibération définit les modalités de concertation avec la population qui sont et seront mises en place :

Un dossier d'information est tenu à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Il est accompagné d'un registre sur lequel chacun peut consigner ses observations.

L'organisation de réunions publiques dont la première a eu lieu le 28 juin dernier.

Les objectifs poursuivis

La création de la ZAC du Pôle Gare a pour objectifs de réorganiser le pôle d'échanges multimodal au sein d'un projet urbain réfléchi visant à mettre en valeur le quartier.

Si la gare SNCF est maintenue sur son site actuel, la gare routière, est transférée à l'arrière des voies ferrées. Ces deux sites

seront reliés par une passerelle au dessus des voies à partir de laquelle il sera possible de rejoindre les quais SNCF.

Ce projet doit également offrir aux riverains un cadre de vie agréable. De nouveaux logements, à la typologie variée seront créés. Afin de pérenniser la dynamique de ce quartier, des bureaux et commerces seront également développés.

Le tout dans un cadre d'espace public mis en valeur et laissant la part belle aux piétons.

Enfin, une grande salle de spectacle culturelle et sportive de 5000 à 6000 places trouvera sa place à côté de la nouvelle gare routière.

Le périmètre de la ZAC

Sur la base de l'étude précitée, la Ville a défini le périmètre d'une nouvelle opération d'aménagement par délibération n°10/44 du 25 février 2010. Ce périmètre a été élargi par délibération n° 10/238 le 24 juin 2010 avant d'en confier la réalisation, par délibération n° 10/239 du 24 juin 2010, à la SPLA Chartres Aménagement dans le cadre d'une concession publique d'aménagement et elle comprend :

- La rue du chemin de fer ;
- La rue de l'Épargne ;
- La limite communale avec Mainvilliers ;
- La limite communale avec Lucé ;
- La rue de la Résistance ;
- La rue Gabriel Péri ;
- La rue Charles-Victor Garola ;
- La rue Danièle Casanova ;
- La rue Georges Fessard ;
- La rue de la Couronne ;
- La rue du Faubourg Saint Jean.

La procédure
de Zone
d'Aménagement
Concerté se
déroule en trois
parties :

Concertation avec
la population

Bilan de
la concertation

Dossier de création
de la ZAC

*Il définit
l'opportunité
de réaliser l'opération,
analyse ses impacts
prévisibles et
les mesures
compensatoires à
mettre en œuvre.*

Dossier
de réalisation
de la ZAC

*Il établit les
conditions précises
de la réalisation de
l'opération.*

Afin de répondre aux besoins existants et futurs du pôle gare et du nouveau quartier environ 2800 places de stationnement sont prévues sous la gare routière.

La circulation dans le quartier sera réorganisée.

- Une nouvelle voie sera créée entre les rues Danièle Casanova et du Faubourg Saint Jean pour permettre un accès à la gare routière et une décongestion de l'ensemble du quartier.

- La rue Jehan de Beauce et la Place Sémard sera quant à elle dédiée aux transports en commun et aux piétons

- De nombreux espaces dédiés aux transports en commun seront créés.

Collecte des déchets ménagers

Depuis le 4 avril, la collecte des déchets a été réorganisée sur le territoire des 7 communes urbaines de l'agglomération, dont la Ville de Chartres. Nouveauté importante pour une grande partie des habitants de Chartres, les jours de collecte ont changé. Après 3 mois de fonctionnement une mise au point s'impose :



Rappel du nouveau calendrier de collecte :

Ordures ménagères :

Secteur de collecte en bacs roulants

Chartres métropole : le jeudi (sauf plateau de Rechèvres le lundi cf liste des rues en pièce jointe)

Secteur en sacs poubelles :

le lundi et le jeudi

Tri sélectif :

Hypercentre et basse ville :

collecte le mardi

Autres secteurs :

collecte le mercredi

Encombrants :

Hypercentre et basse ville :

collecte le 2^e lundi du mois

Autres secteurs : collecte

le 2^e jeudi du mois

Déchets végétaux :

Collecte d'avril à fin novembre

basse ville : collecte le vendredi

Autres secteurs : collecte le lundi

Rattrapage des jours fériés :

En cas de jour férié dans la semaine, toutes les tournées du jour

férié et celles qui le suivent sont décalées d'une journée, quel que soit le type de déchets collectés.

Ex : jour férié le lundi, les collectes du lundi sont effectuées le mardi, celles du mardi le mercredi, celle du mercredi le jeudi et ainsi de suite, quel que soit le flux (OM, tri, déchets verts, encombrants). Les collectes du vendredi sont réalisées le samedi.

Attention !

Il n'y a pas de collecte d'encombrants au mois d'août.

Ne présentez pas vos DEEE avec les encombrants en porte-à-porte, ils ne peuvent pas être collectés pour être recyclés

Dans le centre-ville, les sacs jaunes pour le tri sélectif doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte, en porte à porte.

Un doute, une question sur le ramassage des déchets : numéro vert-infos déchets :

0 800 22 20 36

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

du 18 mai au 16 juin 2011

Déclarations Préalables déposées		
CHARTRES METROPOLE	RUE DU CARDINAL PIE (ANGLE RUE MURET)	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
MARCHE ARNAUD	37 RUE DES RESERVOIRS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PAYEN JEAN-CHRISTOPHE	7 PLACE DU CYGNE	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX
CITYA	8 RUE DES RESERVOIRS	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
CHARTRES HABITAT	36 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
COLLET MICKAEL	3 RUE HECTOR BERLIOZ	TRAVAUX DE CLOTURE
CAFE ST PIERRE	1 RUE DE L'ANE REZ	INSTALLATION D'UN STORE BANNE
DML HAIR	17 RUE SAINT MICHEL	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BONNET	15 RUE DU PETIT BEAUVAIS	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET AMENAGEMENTS DIVERS
DE NEUVILLE CHOCOLATS	11 RUE DE LA PIE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
PIMKIE	3 RUE MARCEAU	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
ALEXANDRE JOEL	24 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BODET JEAN - CLAUDE	47 RUE DU SOLEIL D'OR	REPLACEMENT DE VOLETS
WINISDORFFER ARNAUD	35 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CYGN'OPTIC	22 PLACE DU CYGNE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
LAUNAY ALAIN	71 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
CIECIWA PIOTR	29 RUE DE LA PORTE MORARD	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
GELEZ	14 ALLEE DES IRIS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
MARCO JACQUES	31 BIS RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
DUAR	86 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DIVISION PARCELLAIRE

GRAND MONARQUE	22 PLACE DES EPARS	CONSTRUCTION DE 5 LUCARNES
BEN ALI SAMIR	26 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	TRAVAUX DE COUVERTURE
POUTEAU - LAIZEAU	2 CHEMIN DES HAUTS MENUS	TRAVAUX DE CLOTURE
GRAND MONARQUE	11 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
FILLON SONIA	2 RUE FRANCOIS COUPERIN	REMISE EN PEINTURE DES VOLETS
BLANCHARD ROLAND	41 RUE HUBERT LATHAM	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
Déclarations Préalables délivrées		
VILLE DE CHARTRES	2 RUE DE L'ANE REZ	TRAVAUX DE CLOTURE
VILLE DE CHARTRES	7 BOULEVARD CHASLES	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET CREATION D'UNE RAMPE
CHARTRES HABITAT	1 A 13 RUE SALVADOR ALLENDE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE RAVALEMENT
JULIENNE	30 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES
OZIARD EVELYNE	21 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES
COMMON	6 RUE DU MARECHAL LECLERC	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DIVERS
MAILLE LAURENT	28 TER BOULEVARD CHASLES	POSE D'UN STORE BANNE
KOTERBA CHARLOTTE	49 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VENTOSE	16 BOULEVARD CHASLES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LARRIVE JEAN	79 RUE SAINT CHERON	RAVALEMENT DE FACADE ET POSE DE VOLETS ROULANTS
DUPUIS PASCALE	67 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE 3 CHASSIS
LES HOPITAUX DE CHARTRES	34 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REHAUSSEMENT DE GARDE-CORPS
SEDILLOT CLAUDE	3 RUE DES LISSES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PRADEAU	8 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE ET AMENAGEMENT DE COMBLES
BESSADI HAYAT	22 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE CLOTURE
LAURENT KATIA	41 RUE SAINT CHERON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
PERIER DOMINIQUE	89 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
VALLOT LAURENT	2 RUE ALEXIS DE CASTILLON	REALISATION D'UN ABRI OUVERT
GIRARDIN	4 RUE DE CHAVANNES	POSE D'UN ABRI DE JARDIN
CAMILLE FAUQUET	3 IMP DU CHEVAL BLANC	TRAVAUX DE PLANTATIONS
BONNEVILLE	23 RUE DE LA CROIX THIBAUT	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES

du 18 mai au 16 juin 2011

SORREAU JEAN CHRISTOPHE	13 RUE HENRI MACE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
RONCIN JEAN	6 ALL DU HAMEAU GABRIEL PERI	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
PINOT JEAN-CHARLES	10 AVENUE SULLY	CONSTRUCTION DE TERRASSES
LACROIX JANINE	13 PLACE BILLARD	REPLACEMENT DE VOLETS
CHARTRES AMENAGEMENT	50 RUE ALBERT GOUGIS	TRAVAUX DE CLOTURE
DURAND RENE	61 RUE HENRY DUNANT	REPLACEMENT DE PORTAIL
TERRIER	1 RUE DE PATAY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LOUVIEAUX	35 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MERCIER	104 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHARTRES HABITAT	36 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE
Permis de Construire déposés		
MARTI EDOUARD	36 RUE DES BAS BOURGS	RENOVATION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
BONIM	1 BIS RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
DIGEON JACQUES-HENRI	6 RUE DU CHEMIN DE FER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MASSON - BENICHOU	22 RUE DES LILAS	DEMOLITION ET TRAVAUX D'EXTENSION
MALAGUAY	110 RUE DE SOURS	RENOVATION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
PHILIPS FRANCE	20 RUE RABUAN DU COUDRAY	INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SPRINKLAGE
JULIEN - LE ROCH	10 RUE DU MOULIN DES GRAVIERS	TRAVAUX D'EXTENSION
BERNARD RAPHAEL	104 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATIONS DE FACADES
VILLE DE CHARTRES	10 RUE DES BLOTTES	CONSTRUCTION D'UNE STATION DE CHAUFFAGE URBAIN
BENICHOU WILLIAM	3 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	CONSTRUCTION D'UN GARAGE ET TRAVAUX DE CLOTURE
FREMONDIERE CHRISTINE	69 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Permis de Construire délivrés		
SCI DES 3 PONTS	ROUTE DE PATAY	MODIFICATIONS DES AUVENTS (PC MODIFICATIF)
GORET SOPHIE	4 RUE DE L'EPARGNE	DEMOLITION ET TRAVAUX D'EXTENSION (PC MODIFICATIF)
CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)

QUENTIN VINCENT	8 BIS RUE DES BAS MENUS	MODIFICATION D'UN PORTAIL (PC MODIFICATIF)
COSNIER	14 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	14 RUE SAINT MICHEL	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
MOHAMED CASSIM	54 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
BUONO ANDREE	15 RUE DE PATAY	DEMOLITION D'UNE VERANDA ET TRAVAUX D'EXTENSION
DULEU - DA SILVA	23 RUE DES CASTORS	TRAVAUX D'EXTENSION ET DE SURELEVATION
Permis de Démolir déposés		
CHARTRES HABITAT	111 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	22 RUE DU CHEMIN DOUX	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	117 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	127 ET 129 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	113 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	115 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	125 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES AMENAGEMENT	32 BOULEVARD DE LA COURTILLE	DEMOLITION D'UNE MAISON
REPERANT PATRICK	32 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION DE CLOTURE

ERRATUM :

Dans le n° 102, à la rubrique permis de démolir déposés, il fallait lire Chartres aménagement : 3, 5, 7bis et 9 rue du Faubourg Saint-Jean, démolition de bâtiments de logements.

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite du conseil du JEUDI 14 avril 2011

URBANISME

35. Institution du principe de la Participation pour Voie et Réseaux (PVR) sur le territoire communal – Avis

– unanimité

DECIDE d'annuler la délibération n° 03/242 du 27 novembre 2003.

DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 du Code de l'Urbanisme ;

PRECISE que la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires concernés fera l'objet d'une délibération spécifique.

36. Dénomination de voie – Place Jacqueline de Romilly

– unanimité

APPROUVE la dénomination de la place à l'angle des rues de Ecuyers, du bourg et Saint Eman, tel qu'indiqué au plan joint, « Place Jacqueline de Romilly ».

37. Elaboration d'un règlement local de publicité – Avis

– unanimité

DECIDE d'annuler la délibération n°09/84 du 29 mars 2009 portant révision du règlement local de publicité

DECIDE d'engager l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité,

ARRETE les objectifs poursuivis pour la révision du règlement local de publicité

ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du code de l'urbanisme suivantes telles qu'elles sont définies ci-avant, pour la révision du règlement local de publicité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'élaboration du nouveau règlement local de publicité,

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Urbanisme, cette délibération sera également notifiée :

Au Préfet

Au Président du Conseil Général d'Eure et Loir

Au Président du Conseil Régional du

Centre

Au Président de l'Etablissement Public prévu à l'article L. 122-4 du Code de l'Urbanisme

Au Président de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains et du Programme Local de l'Habitat

Aux représentants des organisations mentionnées à l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme

MARCHES

38. Pôle Administratif – Jury – Concours de maîtrise d'oeuvre

– unanimité

APPROUVE les conditions de dépôt des listes exposées ci-dessus pour l'élection des membres élus du jury de concours pour la réalisation du Pôle administratif.

39. Location de matériel de chantier pour le service Archéologie de la Ville de Chartres –

Approbation – Autorisation – unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché relatif à la location de matériel de chantier pour le service archéologie de la Ville de Chartres selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

40. Extension sud du réseau de Chauffage Urbain – Lots n°2 et 3 – Approbation – Autorisation

– unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant le lot n°2 dans le cadre des travaux pour l'extension sud du réseau de Chauffage Urbain, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

MARCHES – AVENANTS

41. Projet d'aménagement du plateau nord-ouest – Mission de Maîtrise d'oeuvre – Avenant de transfert partiel n°6 bis du marché n°2007.132 – Approbation et autorisation

– unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, Mme BIYADI, Mme

DANE, M. LEBON, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, M. CABARET

s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°6 bis portant transfert partiel du marché n°2007-132 décrit ci-dessus et précisé en annexe à Chartres Aménagement, dans les conditions définies ci avant;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il sera annexé à la présente.

42. Projet Urbain de la Place MORARD (les boulevards) – Avenant n°3 – Transfert partiel du marché de Maîtrise d'oeuvre n°2009.020 – Approbation – Autorisation – unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, Mme BIYADI, Mme DANE, M. LEBON, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, M. CABARET

s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2009.020 relatif à la maîtrise d'oeuvre du projet d'aménagement de la place Morard portant transfert partiel, tel que défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

MARCHES – RECONDUCTION

43. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres – Lot n°1 : Chauffage – climatisation –

Lot n°2 : Adoucisseurs – Reconductions des marchés n°2010-140 et 2010-141

– Approbation

– Autorisation – unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2010-140 et n°2010-141 concernant la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés

n°2010-140 – Lot n°1 « Chauffage – climatisation » et n°2010-141 – Lot n°2 « Adoucisseurs », concernant la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS de Chartres.

Chartres, le 15 avril 2011

LE DEPUTE-MAIRE

Jean-Pierre GORGES

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du JEUDI 24 juin 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNE Monsieur ROLO, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 27 mai 2010 à l'unanimité

- ENTEND une communication de Monsieur Masselus sur la situation financière de Chartres Habitat

- DEBAT du projet de Grande Agglomération

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Commission Consultative des Services Publics Locaux – Rapport d'activité 2009 :

- PREND ACTE du rapport d'activité de la Commission des services publics locaux pour 2009.

2. Représentations de la Ville – Modifications : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

3. Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance – Modification : unanimité

- DESIGNE Madame BARRAULT, membre titulaire au Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et Monsieur LEBON en tant que personnalité invitée.

4. Secteur sauvegardé – Création d'un Comité Consultatif de Sages : unanimité

- DECIDE de créer un comité consultatif des sages du Secteur Sauvegardé et Protégé

PROTOCOLE

5. Déplacement au Festival d'Avignon – Délégation municipale : unanimité (Mme Rault-Brochet ne participe pas au vote)

- DECIDE que Madame Isabelle RAULT-BROCHET représentera la Ville de Chartres à l'occasion de la 64ème Edition du Festival d'Avignon.

6. Déplacement à Budapest – Présentation des réalisations urbaines – Délégation municipale :

- DECIDE que Laurent Lhuillery représentera la Ville de Chartres à Budapest pour présenter les réalisations urbaines de la Ville de Chartres.

FINANCES

7. Compte de gestion 2009 – Approbation : majorité (M. Chevée s'abstient – M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (Budget principal, Budget Tourisme Loisirs, Budget Parcs de stationnement souterrain, Budget Activités soumises à TVA, Budget Pompes Funèbres, Budget Restauration, Budget Aménagements).

8. Compte Administratif 2009 – Bilan des acquisitions et des cessions pour 2009 : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- ADOPTE le Compte Administratif 2009.

- PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions intervenues en 2009 et annexé à la présente délibération au sein du document budgétaire.

9. Affectation du Résultat 2009 : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante :

10. Budget supplémentaire 2010 : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- ADOPTE le Budget Supplémentaire 2010.

11. Salon des Associations – Tarifs repas 2010 – Modification : unanimité des votes exprimés (M. Chevée s'abstient)

- APPROUVE à 20 € le nouveau tarif

du prix du repas organisé le 4 septembre 2010 pour les membres des Associations présentes sur le Salon.

12. Stationnement souterrain – Tarif des chèques parcs : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- ADOPTE les tarifs des chèques parcs qui seront vendus directement par Chartres Stationnement aux commerçants chartrains à compter du 1er juillet 2010 selon les conditions susvisées.

13. Stationnement souterrain – DSP – Mise en place d'une offre tarifaire promotionnelle d'abonnement : unanimité

- PREND ACTE de la proposition de la Société Chartres Stationnement de proposer un tarif promotionnel intitulé « Offre découverte », à tout nouvel abonné, du 15 août au 30 novembre 2010.

14. Subventions d'équipement et cessions gratuites – Modalités d'amortissement : unanimité

- FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées en 2009, suivant le nombre d'années indiqué dans le tableau joint à la délibération.

15. SPLA – Vente d'actions à de nouvelles collectivités : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- ACCEPTE la cession de 7 actions détenues auprès de la SPLA « Chartres Aménagement » d'une valeur unitaire de 1 000 €, de la manière suivante :

- Communauté de Communes de l'Orée de Chartres : 5 actions pour 5 000 €

- Mairie de St Prest : 1 action pour 1 000 €

- Mairie de Luisant : 1 action pour 1 000 €

- PREND ACTE que sa participation au capital social de la SPLA, à l'issue de ces cessions, est ramenée à 3 150 actions pour une valeur de 3 150 000 €, soit 74,61 % du capital social

QUARTIERS

16. Dotation de Solidarité Urbaine – Rapport retraçant les opérations 2009 : unanimité

- APPROUVE le rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2009.

ANIMATION – PROMOTION DE LA VILLE

17. Tourisme – Classement 3 étoiles de l'Office de Tourisme – Renouvellement : unanimité

- APPROUVE la proposition de l'Office de Tourisme de Chartres pour une demande de classement en catégorie 3 étoiles ;

18. Association des Jeunes pour les Initiatives Rurales 28 – Parcelles de son, Festival Moiss Batt & Music – Subvention : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association des Jeunes pour les Initiatives Rurales 28 dans le cadre de l'organisation du festival Moiss Batt & Music, Parcelles de Son.

19. Rechèvres – Bas-Menus Animation – Atelier Poterie – Subvention : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € à l'Association Rechèvres Bas Menus Animation pour son atelier poterie.

20. Accueil des bus touristiques – saison 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et INTERMARCHÉ Mainvilliers : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Intermarché Mainvilliers

21. Accueil des bus touristiques – saison 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et LE LATINO : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Le Latino

22. Chartres en Lumières 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France INFO : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info.

23. Les Artisanales – Salon National de l'Artisanat – Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir – Avenant n° 2 : unanimité

- ACCORDE une subvention complémentaire de 10 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir pour 2010, soit 60 000 € au total, au titre de l'année 2010.

- APPROUVE l'avenant n°2.

CULTURE

24. Subvention d'aide à la création – Compagnie de l'ETOURDI : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € au titre de l'aide à la création à la compagnie l'Etourdi.

25. Subvention d'aide à la création – Compagnie VIBRATIONS : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € au titre de l'aide à la création à l'association « Compagnie Vibrations ».

26. Subvention d'aide à la création – Association THEATRE DU SEUIL : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 6500 € à l'association Théâtre du Seuil

- APPROUVE l'avenant n°3 entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Seuil.

- FIXE le montant de la subvention d'aide à la création à 6 500€.

27. Subvention d'aide à la diffusion – Association CORNET A SPIRALE : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au titre de l'aide à la diffusion à l'association Cornet à Spirale.

28. Subvention d'aide à la diffusion – Association NAXOS THEATRE : unanimité

- ANNULE la délibération du 22 avril 2010 et donc le versement de la subvention de 2 000 €.

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au titre de l'aide à la diffusion pour sa participation au Festival d'Edimbourg à l'association NAXOS Théâtre.

29. Subvention exceptionnelle – Amicale de Grand Chœur du Conservatoire de Chartres : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500€ à l'Amicale du Grand Chœur du Conservatoire de Chartres.

30. Médiathèque – Adhésion de la Ville de Chartres à l'Association ADUDLO : unanimité

- ADHERE à l'association ADUDLO, dont le siège est situé à la Maison du Livre, de l'Image et du Son, 247 cours Emile Zola, 69601 Villeurbanne pour une cotisation de 200 € au titre de 2010.

SPORTS

31. Chartres Métropole Triathlon – Subvention : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Chartres Métropole Triathlon.

32. Chartres Association Sportive Tennis de Table – Convention d'objectifs 2010/2012 – Avenant 1 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 5 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°1

33. Association Avenir Basket Chartres – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 2 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 15 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°2

34. Association FCC - Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 3 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 80 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°3

35. Association Chartres Mainvilliers Handball – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 3 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 25 000 €

- APPROUVE l'avenant n°3

36. Association Union Basket Chartres Métropole – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 2 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 15 000€ pour l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°2

ENSEIGNEMENT JEUNESSE

37. Restauration des élèves du Collège Jean Moulin – Convention de mise à disposition des locaux du restaurant Fulbert : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

38. Syndicat Mixte de Transports Urbains du bassin Chartrain – Organisation des transports scolaires – Avenant : unanimité

- APPROUVE l'avenant à intervenir,

relative à l'organisation des transports scolaires entre le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Chartrain et la Ville de Chartres;

39. Modification des secteurs scolaires du quartier de Beaulieu : unanimité

- APPROUVE cette modification des secteurs scolaires du quartier de Beaulieu.

40. Dénomination du nouveau Pôle Enfance : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- DECIDE de dénommer le nouveau « Pôle Enfance » HENRI IV.

PERSONNEL

41. Modification du tableau des effectifs : unanimité

- MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er juillet 2010, conformément aux dispositions susvisées.

42. Responsable du Protocole – Renouvellement de poste – Modification des missions : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- APPROUVE le renouvellement du poste de Responsable du Protocole contractuel au sein de la Direction de la Communication à temps complet, en charge des missions telles que définies dans la délibération.

- INDIQUE que l'agent retenu sera recruté sur la base d'un contrat d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse.

- PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AFFAIRES IMMOBILIERES

43. 1 rue du Repos et 83 rue de Sours – Acquisition de terrain : unanimité

- DECIDE d'acquérir, au prix de 3 000 €, la partie de parcelle cadastrée section BT n° 60, 1 rue du Repos et 83 rue de Sours, d'une superficie de 42 m², auprès de Madame et Monsieur Edgard SEKKO,

- PRECISE que les frais de démolition de l'ancienne clôture et de mise en place de la nouvelle et des plantations, après la division parcellaire, seront pris en charge, conformément au devis de la Société « Pépinières de Beauce », dans la limite de 5 307,85 € T.T.C.,

44. Immeuble 14 rue Saint-Michel – Cession : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- DECIDE la cession de l'immeuble situé 14, rue Saint-Michel, cadastré section AL n° 184 p, d'une superficie de terrain de 510 m² environ, au prix de 400 000 €, au profit de la S.E.M. « Chartres Développements Immobiliers » ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

ARCHEOLOGIE

45. Adhésion à l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV) : unanimité

ERE à l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV), pour un montant annuel de 50 €.

46. Convention de coopération scientifique et de formation à l'archéologie entre la Ville de Chartres et l'Université de PARIS I : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de coopération scientifique et de formation avec l'Université de Paris I,

PATRIMOINE

47. Convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique – Convention de répartition de certificats d'économie d'énergie – Eclairage public de la Ville de Chartres – Convention Ville/EDF – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique et la convention de répartition de certificats d'énergie entre la Ville de Chartres et Electricité de France (EDF) concernant les installations d'éclairage public de la Ville de Chartres dont les projets sont joints en annexe.

48. Mise à disposition d'un terrain pour implantation d'un poste de transformation avenue François Mitterrand – Convention entre la Ville de Chartres et ERDF : unanimité

- APPROUVE le projet de convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation par ERDF d'un poste de transformation.

AMENAGEMENT

49. Opération HAUTS SAUMONS – SEM « Chartres Développements Immobiliers » – Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2009 : unanimité

- APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2009 de l'opération HAUTS SAUMONS

50. SEM de la Ville de Chartres – Gérance de la SCI de la Porte Saint-Michel – Autorisation : unanimité (M. Teilleux ne prend pas part au vote)

- AUTORISE Monsieur Teilleux, représentant de la Ville de Chartres au conseil d'administration de la SEM « Chartres Développement Immobilier », à assurer les fonctions de représentant permanent de la SEM en sa qualité de gérant de la SCI de la Porte St Michel.

51. Opération Pôle gare – Modification du périmètre : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- MODIFIE le périmètre de l'opération d'aménagement « pôle gare » défini par la délibération n° 10/44 du 25 février 2010, tel qu'il résulte du plan joint.

- DECIDE de prendre en considération l'opération d'aménagement « pôle gare » au titre de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme sur le périmètre délimité en annexe sur le plan joint

- CONFIRME les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur « pôle gare » tels que définis précédemment ainsi que les modalités de concertation, prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- L'affichage de la présente délibération en mairie ;

- La parution dans le journal municipal « Votre Ville » ;

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations. Ce dossier comportera :

- Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis par le projet ;

- Un plan de situation ;

- Un plan périmétral ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement « pôle gare » dont le périmètre est modifié, selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'opération d'aménagement du « pôle gare ».

- PRECISE notamment que conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant 1 mois en mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités mentionne le lieu où le dossier peut être consulté à savoir : La Direction de l'Urbanisme et des Projets de la ville de Chartres - 2 rue Edmond Poillot - 28019 CHARTRES CEDEX

52. Opération Pôle gare – Concession d'Aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- APPROUVE la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de laquelle il est prévu de confier à la SPLA « Chartres Aménagement » l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de l'opération « Pôle Gare » ;

- DECIDE d'une participation prévisionnelle de la Ville de Chartres **sous la forme d'apport financier pour un montant de 12 400 000 € HT ;**

53. Opération Plateau Nord Est – Concession d'Aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- APPROUVE les termes de la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de laquelle il est prévu de confier à la SPLA « Chartres Aménagement » l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement « Plateau Nord-Est » ;

- TRANSFERE à la SPLA Chartres Aménagement, le droit de d'expropriation dans le périmètre de l'opération visé dans la concession d'aménagement pour la durée de la convention ;

54. ZAC de Rechèvres – Modification des dossiers de création et de réalisation : unanimité

- APPROUVE la modification du périmètre de la ZAC de Rechèvres 200, tel qu'il est défini dans le plan figurant dans le dossier de création annexé à la présente ;

- APPROUVE la modification du dossier de création de la ZAC de Rechèvres 200, établi conformément aux dispositions de l'article R.311-2 du Code de l'Urbanisme et tel que joint en annexe à la présente, et ARRÊTÉ le programme prévisionnel de constructions modifié pour un ensemble de logements individuels, intermédiaires et collectifs représentant une SHON prévisionnelle d'environ 45 720 m², et MAINTIENT L'EXONERATION de la TLE dans le périmètre de la ZAC modifié en mettant par conséquent à la charge des constructeurs au moins le coût des équipements visés à l'article 317 quater annexe II du Code Général des Impôts ;

- APPROUVE la modification du dossier de réalisation de la ZAC de Rechèvres 200, établi conformément aux

dispositions de l'article R.311-7 du Code de l'Urbanisme et tel que joint en annexe à la présente ;

- INFORME que :

o la présente délibération, conformément aux articles R311-5 et R311-9 du Code de l'Urbanisme, sera affichée pendant un mois en Mairie ;

o mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

o en outre, elle sera publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

o chacune de ces formalités de publicité mentionnera le ou les lieux où le dossier peut être consulté.

Les dossiers modifiés de création et de réalisation de ZAC de Rechèvres 200 seront consultables en Mairie à la Direction de l'Urbanisme et des Projets, au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

URBANISME

55. Plan Local d'Urbanisme – Prescription – Modification du PLU – Autorisation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

56. Travaux de couverture – Été 2010 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réalisation de travaux de couverture au cours de l'été 2010 selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tels qu'ils sont définis ci-dessus.

57. Création de 3 classes à l'école Maurice de Vlaminck – Relance du lot 6 « plafonds suspendus » – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la création de trois classes à l'école Maurice de Vlaminck – lot n°6 « plafonds suspendus » selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

58. Déploiement, travaux et interventions sur le réseau Fibre Optique – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire du marché concernant le déploiement, travaux et interventions sur le réseau fibre optique, selon le choix opéré par pouvoir adjudicateur tels qu'il est défini ci-dessus.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

59. Travaux de confortation de la façade en pan de bois de la Maison du Saumon – Avenant 1 au marché 2010.022 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-022 relatif aux travaux de confortation de la façade en pan de bois de la maison du Saumon tel que celui-ci est défini ci-dessus.

60. Equipements sportifs sud – Squash et badminton – Quartier de Beaulieu – Lot 1 « Batiment » – Avenant 2 au marché 2009-118 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2009-118 concernant la réalisation des équipements sportifs sud du quartier de Beaulieu ;

MARCHES PUBLICS – RESILIATION

61. Assurance tous risques expositions – Résiliation du marché 2009.083 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la résiliation du marché n°2009.083 conclu avec le groupement conjoint composé des sociétés GRAS SAVOYE (mandataire) domiciliée 2 à 8 rue Ancelle à Neuilly sur Seine (92200) et XL INSURANCE domiciliée 50 rue Taitbout à Paris (75009) à compter du 1^{er} janvier 2011.

LE DEPUTE-MAIRE
J.P. GORGES

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

CHARTRES.FR

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

PROCHAINS CONSEILS
LES JEUDIS 8 ET 22 SEPTEMBRE
À 20H30

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr



Tout savoir sur Chartres : www.chartres.fr

L'ÉTÉ
À CHARTRES

d'Antonio
Saint-Silvestre



jusqu'au
28 août
ENTRÉE LIBRE

> **Ses oeuvres** à la collégiale
Saint-André (rue Saint-André)
> **Sa collection** au prieuré
Saint-Vincent (12, rue Porte-Cendreuse)

Chartres

Du mardi au dimanche de 10h à 19h à la collégiale, de 14h à 19h au prieuré.
www.chartres.fr - www.saintsilvestre.com

